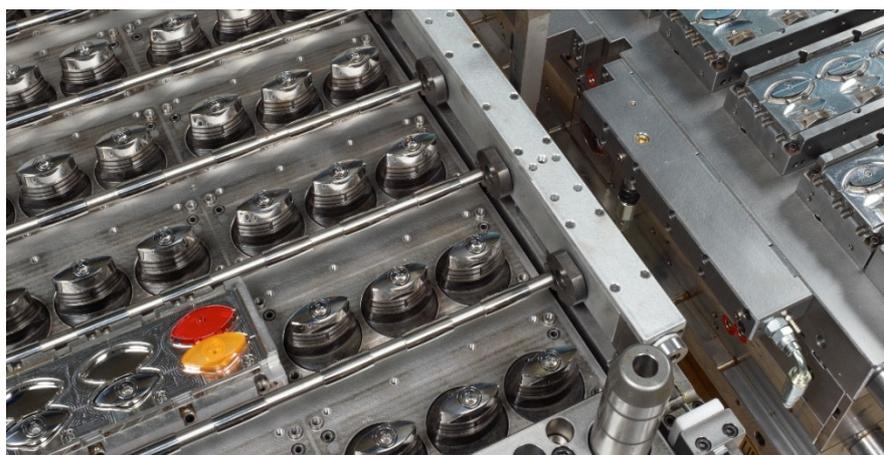




Rapport Financier Annuel 2011



Zone Artisanale - BP 15
53440 Marcillé-La-Ville, FRANCE
Tél. : +33 (0)2 43 00 71 22 Fax : +33 (0)2 43 00 65 20
Site internet : www.ermo-group.com
E-mail : finance@ermo-group.com
CODE ISIN : FR0000063950





Table des matières

Comptes consolidés	p4
Rapport de gestion du groupe	p5
Comptes consolidés	p5
Résultats des filiales	p6
Facteurs de risques	p7
Honoraires des CAC	p9
Perspectives	p9
Les comptes consolidés	p11
Bilan consolidé	p11
Compte de résultat consolidé	p13
Etat du résultat net	p14
Variations de capitaux propres	p14
Flux de trésorerie	p15
Annexes aux comptes consolidés	p16
Immobilisations	p22
Amortissements	p23
Provisions	p24
Créances et dettes	p25
Informations sectorielles	p26
Effectif et rémunérations	p26
Engagements financiers	p26
Autres produits et charges	p27
Imposition	p28
Travaux du conseil d'administration	p29
Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil	p29
Procédures de contrôle interne	p31
Application du principe de représentation équilibrée	p34
Rapport des commissaires aux comptes	p35
Comptes sociaux	p39
Rapport de gestion	p41
Situation et activité	p41
Présentation des comptes annuels	p42
Dépenses	p42
Répartition du capital	p43
Actions propres	p43
Actionnariat des salariés	p44
Prise de participation	p45
Situation sociale	p45
Etat des délégations de compétences	p46
Perspectives	p46
Affectation du résultat	p47



Les comptes sociaux.....	p49
Bilan	p50
Compte de résultat	p52
Annexes aux comptes sociaux	p54
Immobilisations	p56
Amortissements	p57
Provisions	p58
Créances et dettes	p59
Produits et charges	p60
Autres informations	p61
Tableau de financement	p65
Evolution de la structure financière	p66
Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels.....	p67
Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés.....	p69
Résultat au cours des 5 derniers exercices.....	p72



COMPTES CONSOLIDES



ERMO

**Société anonyme au capital de 2 860 004,76 euros
Zone Artisanale – MARCILLE LA VILLE (53440)
316 514 553 RCS LAVAL**

RAPPORT DU GROUPE

COMPTES CONSOLIDES

- **Le chiffre d'affaires consolidé au 31 décembre 2011 ressort à 18 255 956 € contre 19 508 191 € au 31 décembre 2010, soit une diminution de 6,42 %.**

Cette baisse du chiffre d'affaires s'explique par une baisse de notre activité au cours du 2^{ème} et 3^{ème} trimestre 2011 mais également par un décalage des commandes d'importants donneurs d'ordres au cours du 4^{ème} trimestre 2011, ces commandes ayant été reportées début 2012.

Nous avons poursuivi nos efforts en recherche et développement sur les secteurs suivants : médical cosmétique et emballages alimentaires ; Ces efforts se sont traduits par l'amélioration de nos brevets.

Les subventions d'exploitation demeurent sensiblement identiques à celles de l'exercice précédent et se sont élevées à **312.548 € contre 312.773 € en 2010.**

Les reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges, et autres produits sont de **540 485 € contre 270 749€** sur le précédent exercice, soit une progression de 99,63 %.

Compte tenu de la baisse d'activité, les achats consommés diminuent de 4,09 % et s'élèvent à **4.779.729 € contre 4.983.796 €** en 2010.

Les charges de personnel augmentent et s'élèvent à **8 128 087 € contre 7 483 246 €** sur l'exercice précédent, soit une augmentation de 8,62 %, augmentation qui s'explique par l'embauche de plusieurs salariés.

Les autres charges d'exploitation augmentent de 4,91 % et s'élèvent à **4 001.714 € contre 3 814 374 €** au titre de l'exercice précédent.

Les impôts et taxes s'élèvent à **510.860 contre 584 050 €** au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 12,53 %.

Les dotations aux amortissements des immobilisations et charges à répartir augmentent de 12 % et s'élèvent à 1 656 811 € contre 1 479 307 € en 2010 ; Les dotations aux provisions pour risques et charges s'élèvent à 329 950 € contre 560 992 € en 2010, soit une diminution de 41,18 % ;

En conséquence, le résultat opérationnel est déficitaire de 221 468 € contre un bénéfice de 1.252.919 € en 2010.

Les produits financiers s'élèvent à 154.912 euros contre 207.990 euros en 2010 et les charges financières à 337.074 € contre 151.302 € en 2010. Nous constatons au titre de l'exercice écoulé une forte augmentation de nos dettes financières qui s'explique par le rachat d'un crédit bail immobilier et par l'extension de nos locaux.

- **Le résultat courant des entreprises intégrées est déficitaire de 403 630 € contre un bénéfice de 1.309.607 € sur l'exercice précédent.**

Après prise en compte du crédit d'impôt sur les résultats (193 664 €),

- **le résultat net part du groupe est une perte de 210.048 € contre un bénéfice de 1.893.419 € en 2010.**



LES RESULTATS 2011 DE NOS FILIALES :

En France :

TECHMO 61

L'année 2011 a été marquée par une diminution du chiffre d'affaires qui s'est élevé à 2 224 089 € contre 2 444 544 € en 2010, (- 9%), avec au premier trimestre 2011 un niveau d'activité particulièrement faible. Le résultat d'exploitation redevient bénéficiaire et s'élève à 120 964 € contre une perte de 38 792 € en 2010. Quant au résultat net comptable, il s'élève à 105.168 € contre un bénéfice de 126 882 € en 2010.

MOULINDUSTRIE

L'année 2011 fut une bonne année en termes d'activité. Au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2011, le chiffre d'affaires de la société a progressé de 65,50 % et s'élève à 9.537.534 euros contre 5 761 520 € en 2010. Cet accroissement d'activité est dû au renouvellement d'un dossier pour un donneur d'ordre de 1^{er} rang concernant une capsule bi matière pour un produit mais également par l'accroissement de la sous-traitance avec la société ERMO.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 8 928 019 € contre 7 012 408 € en 2010. Le résultat d'exploitation diminue de 65 % et s'élève à 83.628 € et le résultat net comptable diminue de 36,8 % et s'élève à 109 721 €.

CARAU (société civile immobilière)

Son chiffre d'affaires provenant essentiellement de la location de son patrimoine immobilier, s'est élevé à 314 098 €, contre 240 537 € en 2010, et son résultat est un bénéfice de 38 684 € contre un bénéfice de 32 167 € en 2010.

FLYER

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 le chiffre d'affaires de la société progresse de 13 % et s'élève à 1 076 740 euros contre 950 400 euros au titre de l'exercice clos en 2010. Le résultat comptable progresse de 22,3 % et s'élève à 93.039 euros contre 76.100 euros au titre de l'exercice précédent.

A l'étranger :

ERMOSOGA

Son chiffre d'affaires 2011 est de 3 903 002 PLN ; le résultat d'exploitation 2011 est bénéficiaire de 888 626 PLN et le résultat net est une perte de 30 277 PLN.

En 2010, son chiffre d'affaires était de 3 645 140 PLN, son résultat d'exploitation était bénéficiaire de 921 824 PLN et le résultat était un bénéfice de 1 056 997 PLN.



ERMO NORTH AMERICA

Le chiffre d'affaires 2011 est de 151 529 cad contre 26 083 cad en 2010. Son résultat net est une perte de 1484 cad contre une perte de 1 051 cad en 2010.

Le tableau des filiales et participations est annexé au bilan qui vous est remis.

FAITS MARQUANTS

NEANT

FACTEURS DE RISQUES

Le groupe ERMO conduit une politique de gestion des risques de l'entreprise dans l'objectif de respecter au mieux la défense des intérêts de ses actionnaires, de ses clients et de son environnement. Cette politique s'appuie sur une hiérarchisation des problématiques en fonction de leur niveau d'occurrence et de leur impact économique pour le groupe.

• INFORMATION DES ACTIONNAIRES SUR LES CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES DE L'ACTIVITE DE LA SOCIETE

Les activités du groupe n'engendrent pas de risque spécifique sur l'environnement.

Les déchets produits par l'activité de l'entreprise sont triés, stockés ou traités de la manière suivante :
Les copeaux d'acier sont stockés dans des bennes puis récupérés par une société extérieure agréée pour le traitement de ces déchets.

Les eaux usagées, les lubrifiants sont stockés dans des containers spécifiques et sont récupérés par une société agréée pour leur traitement.

En l'absence de risque spécifique, il n'a été comptabilisé aucune provision ni garantie en matière d'environnement sur l'exercice 2011.

• RISQUES LIES A LA CONJONCTURE ET AUX FACTEURS GEOPOLITIQUES

L'activité de production de moules est sensible aux cycles de l'activité économique en général et de l'industrie en particulier.

La commercialisation de nos produits dépend du lancement chez nos clients de programmes d'investissements et de leur financement.

La présence du groupe dans un nombre limité de pays (France, Pologne) ou dans le cadre d'une structure flexible (Etats-Unis) limite son exposition aux risques géopolitiques.

• LITIGES ET FAITS EXCEPTIONNELS

A la connaissance de l'entreprise, aucun litige ou fait exceptionnel n'est susceptible d'avoir des incidences sur l'activité et les résultats des entreprises.



La méthode de provisionnement et de comptabilisation des passifs est indiquée en annexe des comptes consolidés.

• RISQUES DE MARCHES

De par ses implantations (Europe et France principalement) le groupe est en principe faiblement exposé aux risques de changes.

En ce qui concerne les risques financiers, le groupe conduit une pratique centralisée des risques de taux et de liquidités. Le groupe n'utilise pas d'instruments dérivés.

Le taux moyen d'intérêt servi aux dettes contractées ressort à 3,14 %. La part des emprunts à taux variables est de 63,10 % par rapport à ceux contractés à taux fixes.

• ASSURANCES ET MAITRISE DES RISQUES

Le groupe conduit une politique de maîtrise des risques et de souscription de couverture d'assurance au niveau consolidé. Des contrats ont été souscrits avec des assureurs de premier plan. Par ailleurs, des polices d'assurance particulières peuvent être souscrites pour des risques spécifiques.

Les principales couvertures d'assurance au niveau groupe sont les suivantes :

Assurance Responsabilité Civile :

Le montant des garanties tous Dommages Confondus a été fixé à 8 000 000 euros en Responsabilité Civile Exploitation et à 3 050 000 euros en Responsabilité Civile après livraison.

Assurance Dommages aux biens et Pertes d'Exploitation :

La police Multirisques Industrielle du groupe garantit l'ensemble des unités tant pour les garanties de dommages aux biens que pour les Pertes d'Exploitation.

Le montant global des garanties sur l'ensemble des biens immobiliers s'élève à 8 500 000 euros en Valeur à Neuf. Ce montant prend en compte les bâtiments de la SCI CARAU que depuis le 1er Avril 2008 les bâtiments de la Société ERMO (devenus propriété de la société ERMO suite à la transmission universelle du patrimoine de FREE INDUSTRIE) précédemment assurés par le Crédit Bailleur dont le contrat de crédit bail a pris fin à cette date.

Le montant des capitaux sur l'ensemble du matériel s'élève à 35 150 000 euros (Valeur à Neuf).

De nombreuses extensions de garanties ont été souscrites notamment sur les moules en cours de fabrication et / ou confiés par des tiers pour entretien et réparation qui sont garantis à hauteur de 5 000 000 euros (1er risque par établissement).

La police Pertes d'Exploitation a été souscrite pour une période de 18 mois d'indemnisation. Le montant de la garantie s'élève à 22 000 000 euros.

Une police spécifique a été souscrite pour le Bris de machines garantissant notamment le matériel sensible d'Usinage à Grande Vitesse.



PUBLICITE DES HONORAIRES DES CAC

ERMO

FILIALES

STREGO

SOGEC AUDIT

STREGO

SOGEC AUDIT

2011	18.480 €	18.460 €	10 985 €	-
-------------	-------------	-------------	----------------	---

STREGO

ROUY

STREGO

ROUY

2010	13 500 €	13 480 €	10 721 €	-
-------------	-------------	-------------	----------------	---

PERSPECTIVES

Au 15 février 2012 le carnet de commandes ferme et le chiffre d'affaires réalisé au niveau de l'ensemble des sociétés du groupe atteint 17,5 millions d'euros pour l'année 2012. Le Groupe ERMO poursuit ses efforts en matière de recherche et de développement permettant ainsi de présenter des solutions process/moules innovantes auprès des donneurs d'ordre de premier rang à fort potentiel dans les secteurs suivants : médical, cosmétiques soin du corps, emballage alimentaire, bouchonnage.



ATTESTATION PERSONNE RESPONSABLE

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci- inclus présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Jean-Yves PICHEREAU
Président

Marcillé La Ville
Le 27 avril 2012



BILAN CONSOLIDE ACTIF (EUR)	31/12/2011 Net	31/12/2010 Net
ECARTS D'ACQUISITION	46 716	46 716
Concessions, brevets, licences Fonds commercial Autres immobilisations incorporelles	51 898 3 049	26 662 3 049
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	54 947	29 711
Terrains Constructions Installations techniques, matériel et outillage Autres immobilisations corporelles Immobilisations en cours	319 234 2 652 875 4 224 571 549 228 -	316 332 2 291 161 4 820 626 352 531 48 761
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	7 745 908	7 829 411
Participations Créances rattachées aux participations Prêts Autres titres immobilisés Autres immobilisations financières Impositions différées	73 000 - - 10 298 9 186 1 311 022	73 000 - - 5 298 9 062 1 158 503
ACTIFS FINANCIERS NON COURANT	1 403 506	1 245 863
ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES	-	-
ACTIF NON COURANT	9 251 077	9 151 701
AUTRES ACTIFS FINANCIERS COURANTS	-	-
Stocks de matières premières et consommables Stocks de produits finis	420 294 70 823	366 473 30 700
STOCKS	491 117	397 173
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	5 275 310	4 425 944
Avances et Acomptes Actif d'impôt (exigible) Autres créances Charges constatées d'avance	32 842 467 565 424 228 53 156	147 824 375 542 512 137 52 752
AUTRES CREANCES ET COMPTES DE REGUL.	977 791	1 088 255
TRESORERIE	6 648 050	7 360 536
ACTIF COURANT	13 392 267	13 271 907
TOTAL ACTIF	22 643 344	22 423 608



BILAN CONSOLIDE PASSIF (EUR)	31/12/2011	31/12/2010
Capital	2 860 005	2 860 005
Primes liées au capital	430 945	430 945
Ecart de conversion	115 821	16 392
Réserves et résultat consolidés	6 609 917	7 901 050
<i>Dont résultat net de l'exercice</i>	<i>- 210 048</i>	<i>1 893 419</i>
CAPITAUX PROPRES - PART DU GROUPE	10 016 688	11 208 392
Intérêts minoritaires	664	582
<i>Dont Intérêts minoritaires dans le résultat</i>	<i>82</i>	<i>74</i>
CAPITAUX PROPRES DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	10 017 352	11 208 974
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	760 033	905 670
DETTES FINANCIERES LONG TERME	3 176 976	1 840 036
IMPOSITIONS DIFFEREES	1 579 554	1 707 876
PASSIFS LIES AUX ACTIFS DESTINES A ETRE CEDES		
TOTAL PASSIF NON COURANT	5 516 563	4 453 582
AUTRES PASSIFS FINANCIERS COURANTS (1)	1 250 163	2 015 535
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	2 514 094	2 132 488
Dettes fiscales et sociales	1 928 609	1 945 995
Dettes sur immobilisations	200 052	389 290
Autres dettes	8 028	36 212
Produits constatés d'avance	1 208 484	241 532
AUTRES DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	3 345 173	2 613 029
TOTAL PASSIF COURANT	7 109 430	6 761 052
TOTAL PASSIF	22 643 344	22 423 608

(1) dont concours bancaires, soldes créditeurs de banque

619



COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE (EUR)	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois
Ventes de marchandises	16 177	22 412
Production vendue de biens	16 878 448	17 820 624
Prestations de services	1 361 331	1 665 155
CHIFFRE D'AFFAIRES	18 255 956	19 508 191
Production stockée	40 487	30 700
Production immobilisée	-	-
Subventions d'exploitation	312 548	312 773
Reprises sur amort. et prov. , transfert de charges, autres ppts	540 485	270 749
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	893 520	614 222
ACHATS CONSOMMES	4 779 729	4 983 796
CHARGES DE PERSONNEL	8 128 087	7 483 246
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	4 001 714	3 814 374
IMPOTS ET TAXES	510 860	584 050
Dot. amort. Immobilisations et charges à répartir	1 656 811	1 479 307
Dot. prov. sur actif circulant	25 361	-
Dot. prov. pour risques et charges	329 950	560 992
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	2 012 122	2 040 299
AUTRES CHARGES ET PRODUITS NON RECURRENTS	61 568	36 271
RESULTAT OPERATIONNEL	- 221 468	1 252 919
Produits financiers sur participations	17 551	15 123
Produits des autres valeurs mobilières	100 807	97 993
Autres intérêts et produits assimilés	6 100	1 399
Différences positives de change	29 897	91 910
Reprises sur amort. et prov.	-	-
Produits des cessions de valeurs mobilières	557	1 565
PRODUITS FINANCIERS	154 912	207 990
Dotation financière aux amortissements et provisions	17 551	15 123
Intérêts & charges assimilées	139 258	111 013
Différences négatives de change	180 265	25 166
CHARGES FINANCIERES	337 074	151 302
RESULTAT COURANT DES ENTREPRISES INTEGREES	- 403 630	1 309 607
IMPOTS SUR LES RESULTATS	- 193 664	- 583 886
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES	- 209 966	1 893 493
Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	-	-
Dotation aux amortissements des écarts d'acquisition	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	- 209 966	1 893 493
INTERETS MINORITAIRES	82	74
RESULTAT NET - PART DU GROUPE (*)	- 210 048	1 893 419
Résultat par action	- 0,12	1,05
Résultat dilué par action	- 0,12	1,05



ETAT DU RESULTAT NET ET DES GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES

	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois
Résultat net	- 209 966	1 893 493
Ecarts de conversion	99 428	- 36 128
Réévaluation des instruments dérivés de couverture		
Réévaluation des actifs financiers disponibles à la vente		
Réévaluation des immobilisations		
Ecarts actuariels sur les régimes à prestations définies		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence		
Impôts		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	99 428	- 36 128
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	- 110 538	1 857 365
Dont part du Groupe	- 110 620	1 857 291
Dont part des intérêts minoritaires	82	74

TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES PART DU GROUPE (EUR)

	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et Résultats Consolidés	Résultats Enregistrés directement en Capitaux propres	Total Part Groupe	Intérêts minoritaires	Capitaux propres de l'ensemble consolidé
Situation au 31/12/2009	2 860 005	730 945	5 207 571	553 932	9 352 454	-	9 352 454
Distributions de l'entreprise consolidante					-		-
Variation des écarts de conversion			- 36 128		- 36 128		- 36 128
Réduction de capital							
Résultat au 31/12/2010			1 893 419		1 893 419	74	1 893 493
Acq. int. minoritaires							
Impact act. prop. voie d'annulation							
Var. int. minoritaires négatifs			- 508			508	
Variation de périmètre			- 846		- 846		- 846
Situation au 31/12/2010	2 860 005	730 945	7 063 507	553 932	11 208 390	582	11 208 972
Distributions de l'entreprise consolidante			- 1 081 082		- 1 081 082		- 1 081 082
Variation des écarts de conversion			99 428		99 428		99 428
Réduction de capital							
Résultat au 31/12/2011			- 210 048		- 210 048	82	- 209 966
Acq. int. minoritaires							
Impact act. prop. voie d'annulation							
Var. int. minoritaires négatifs							
Variation de périmètre							
Situation au 31/12/2011	2 860 005	730 945	5 871 804	553 932	10 016 687	664	10 017 351



TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE (EUR)

NATURE DES FLUX	31/12/2011	31/12/2010
I. FLUX DE TRESORERIE LIES A L'ACTIVITE		
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES	- 209 966	1 893 493
Amortissements et provisions	1 529 416	1 874 223
Autres produits et charges calculées	7 953	- 21 935
Plus values et moins value de cession	- 45 193	- 34 316
Charge d'impôt	- 193 664	- 583 886
Coût de l'endettement financier net	138 669	110 921
CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT AVANT COUT DE L'ENDETTEMENT FINANCIER NET ET IMPOT	1 227 215	3 238 500
Impôts versés	- 87 179	- 52 698
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	1 427 602	278 884
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'ACTIVITE (A)	2 567 638	3 464 686
II. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT		
Acquisitions d'immobilisations (2)	- 2 875 584	- 2 049 220
Cession d'immobilisations nettes d'impôt	100 096	55 259
Variation des prêts et avances consentis	- 17 674	- 15 181
Subventions d'investissement reçues	997	7 981
Incidence des variations de périmètre	-	1 565
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS D'INVESTISSEMENT (B)	- 2 792 165	- 1 999 596
III. FLUX DE TRESORERIE LIES AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT		
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	- 1 081 082	-
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées	-	-
Augmentations de capital en numéraire	-	-
Réduction de capitaux propres	-	-
Emissions d'emprunts et dettes financières (2)	2 790 810	1 440 000
Remboursements d'emprunts	- 2 047 108	- 1 309 050
Intérêts financiers nets versés	- 138 699	- 110 921
Autres flux liés aux opérations de financement	-	-
FLUX NET DE TRESORERIE LIE AUX OPERATIONS DE FINANCEMENT (C)	- 476 079	20 029
IV. VARIATION DE TRESORERIE		
Augmentation (diminution) des disponibilités et quasi-disponibilités (D=A+B+C)	- 700 606	1 485 119
Incidence des variations de cours de devises	- 12 499	3 140
Trésorerie d'ouverture	7 360 536	5 872 276
TRESORERIE DE CLOTURE	6 647 431	7 360 535

(1) A l'exclusion des provisions sur actif courant

(2) A l'exclusion des nouveaux contrats de crédit-bail représentatifs d'une transaction d'investissement et de financement sans effet sur la trésorerie

COMPOSANTES DE LA TRESORERIE (EUR)

COMPOSANTES	OUVERTURE	CLOTURE
DISPONIBILITES BANCAIRES A L'ACTIF DU BILAN	2 491 400	4 814 484
- Comptes à terme d'une durée supérieure à 3 mois	-	-
et intérêts courus inclus dans les disponibilités	-	-
+ SICAV, FCP et CDN et intérêts courus	-	-
inclus dans la rubrique Trésorerie	4 869 136	1 833 566
- Soldes créditeurs de banque et agios courus	-	- 619
ne correspondant pas à un financement	-	-
TRESORERIE NETTE	7 360 536	6 647 431



ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES

1. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

En application du règlement n° 1606/2002 adopté le 19 juillet 2002 par le Parlement européen et le Conseil européen, les états financiers consolidés du groupe ERMO de l'exercice 2011 sont préparés en conformité avec le référentiel IFRS (*International Financial Reporting Standards*) publié par l'IASB (*International Accounting standards Board*) au 31 décembre 2011 et tel qu'adopté dans l'Union européenne à la date de clôture des comptes.

1.1 EVOLUTION DES REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les normes, interprétations et amendements suivants, parus au Journal Officiel de l'Union européenne à la date de clôture des comptes annuels, sont appliqués pour la première fois sur l'exercice 2011.

Nouveaux textes d'application obligatoire :

- Amendement IAS 32 : Classement des droits de souscription émis
- IAS 24 révisée : Informations relatives aux parties liées
- Amendement IFRIC 14 : Prépaiements de financements minimum
- Amendement IFRS 1 : Exemptions limitées à la présentation d'informations comparatives relatives à IFRS 7
- IFRIC 19 : Dettes financières réglées par des instruments de capitaux propres
- Plan d'amélioration annuel 2010 des normes IFRS

La première application de ces nouveaux textes n'a pas d'impact significatif sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2011.

Le groupe ERMO n'a anticipé aucun des nouveaux textes adoptés par l'Union Européenne en date de clôture qui ne sont applicables qu'aux exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2011.

Nouveaux textes non appliqués par anticipation :

- Amendement IFRS 7 : Informations à fournir dans le cadre de transferts d'actifs financiers
- IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités.
- Amendement IAS 1 : Présentation des autres éléments du résultat global.

1.2 ESTIMATIONS ET JUGEMENTS

Pour établir ses comptes, le groupe ERMO doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actif et de passif, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe. Le groupe ERMO revoit ses estimations et appréciations de manière régulière pour prendre en compte l'existence passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques. En fonction de l'évolution de ces hypothèses ou conditions différentes de celles qui avaient été prévues, les montants figurant dans ses futurs états financiers pourraient différer des estimations actuelles. La valeur recouvrable des actifs immobilisés, les impôts différés et les provisions, notamment les provisions pour garantie et les provisions pour engagements de retraites et assimilés sont les principaux postes des états financiers dépendant d'estimations et jugements.

1.3 PRINCIPES DE CONSOLIDATION

a) Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation est constitué de l'ensemble des sociétés contrôlées par la société consolidante (contrôle exclusif ou contrôle conjoint) ou sous influence notable.

b) Méthode de consolidation

Les sociétés sous contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les sociétés sous contrôle conjoint sont consolidées par intégration proportionnelle.

Les sociétés sous influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

c) Date de clôture

La date de clôture des comptes consolidés est le 31 décembre 2011 et correspond à la clôture de l'exercice social de l'ensemble des sociétés du Groupe.

d) Consolidation des filiales étrangères

Le cas échéant, les dispositions relatives aux entreprises établissant leurs comptes dans un pays à forte inflation (taux cumulé sur trois ans approchant ou dépassant 100%) sont appliquées.



Les états financiers des filiales étrangères ont été convertis en euros, comme indiqué ci-après :

- Les postes du bilan ont été convertis sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture de l'exercice.
 - Les postes du compte de résultat ont été convertis au cours moyen de l'exercice.
- Les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères ont été comptabilisés dans les réserves de conversion incluses dans les capitaux propres consolidés.
- Les goodwill et les écarts d'évaluation dégagés lors d'un regroupement avec une société étrangère sont traités comme des actifs et passifs de l'entité acquise.

Les opérations libellées dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité qui les réalise sont initialement converties et comptabilisées dans la monnaie fonctionnelle au cours en vigueur à la date des transactions.

A la date de clôture, les actifs et passifs monétaires exprimés dans une monnaie différente de la monnaie fonctionnelle de l'entité sont convertis au cours de change à cette même date. Les différences de change qui résultent de ces opérations sont comptabilisées dans le compte de résultat, à l'exception des différences de conversion relatives aux dettes, créances, instruments financiers désignés comme couverture et relatifs à un investissement net dans une société étrangère.

1.4 ECART DE PREMIERE CONSOLIDATION

Suite aux accroissements des pourcentages d'intérêt dans la société CARAU intervenus au cours des exercices clos le 31/12/2002 et le 31/12/2005, il a été constaté dans les comptes consolidés des écarts d'évaluation affectés au poste construction de cette même société, respectivement pour un montant de 38 487 euros amorti sur une durée de 15 années à compter du 01/01/2002, et pour un montant de 28 443 euros amorti sur une durée de 15 années à compter du 01/01/2006.

Suite à la prise de contrôle de la société MOULINDUSTRIE en date du 1^{er} août 2004, il n'a pas été constaté d'écart d'acquisition dans les comptes consolidés, la juste valeur des actifs et passifs de la société correspondant au prix payé pour l'acquisition des titres.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêts dans la société MOLDS HIGH TECH 2000 intervenu le 29 novembre 2007, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition à hauteur de 46 716 euros.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêts dans la société FREE INDUSTRIE intervenu le 17 novembre 2008, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition négatif à hauteur de 1 250 euros, inscrit au passif du bilan consolidé.

Suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêt dans la société ERMOSOGA intervenu le 8 avril 2005 à effet du 31 mars 2005, il a été constaté dans les comptes consolidés un écart d'acquisition sur cette même société, pour un montant de 283 664 euros, intégralement déprécié au cours de l'exercice 2006. Par ailleurs, suite au nouvel accroissement du pourcentage d'intérêt intervenu le 24 juillet 2008, l'écart d'acquisition complémentaire d'un montant de 50 338 € constaté dans les comptes consolidés de 2008 a été déprécié de la même manière.



TABLEAU DES FILIALES CONSOLIDEES AU 31/12/2011

IDENTIFICATION	Quote-part Capital Détenu %	% d'intérêts	Mode d'intégration	Nelle Sté Consolidée
TECHMO 61 Siren : 342 642 626 SARL au capital de 30 490,00 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	
CARAU Siren : 353 729 536 SCI au capital de 1 524,49 euros	99.90	100.00	Intégration Globale	
ENGERMO LTDA (1) Siren : N/A Société au capital de 10 000 BRL	15.00	15.00	Exclue du périmètre depuis le 01/10/2001	
ERMO NORTH AMERICA INC. (3) Siren : N/A Société au capital de 1 CAD	100.00	100.00	Intégration Globale depuis le 21/06/2005	
ERMOSOGA Sp. Z o.o. (2) Siren : N/A Société au capital de 50 000 PLN	100.00	100.00	Intégration Globale depuis le 01/04/2005	
MOULINDUSTRIE Siren : 383 217 346 SAS au capital de 390 000 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	
FLYER Siren : 484 850 136 EURL au capital de 1 000 euros	100.00	100.00	Intégration Globale	

(1) société de droit Brésilien. Suite à une cession de titres avec effet au 01/10/2001, cette société n'est plus consolidée depuis cette même date.

(2) société de droit Polonais. Cette société consolidée par intégration proportionnelle jusqu'au 31/03/2005 est consolidée depuis le 01/04/2005 par intégration globale suite à l'accroissement du pourcentage d'intérêt intervenu le 8 avril 2005.

(3) société de droit Canadien immatriculée depuis le 21/06/2005 et intégrée pour la première fois au 31/12/2005.



1.5 IMMOBILISATIONS

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût historique diminué du cumul des amortissements et des dépréciations.

Conformément à la norme IAS 16 "Immobilisations corporelles", seuls les éléments dont le coût peut être déterminé de façon fiable et pour lesquels il est probable que les avantages économiques futurs bénéficieront au Groupe sont comptabilisés en immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût historique d'acquisition diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont calculés en fonction des rythmes de consommation des avantages économiques attendus par élément d'actif sur la base du coût d'acquisition, sous déduction le cas échéant d'une valeur résiduelle quand celle-ci est jugée significative. Les différentes composantes d'une immobilisation corporelle sont comptabilisées séparément lorsque leur durée de vie estimée et donc leur durée d'amortissement sont significativement différentes.

A ce titre, le mode d'amortissement utilisé par le Groupe est le mode linéaire, en fonction de la durée d'utilisation prévue du bien.

Les durées retenues sont :

- Logiciels : 1 à 3 ans
- Construction : 20 à 50 ans
- Agencements et installations : 5 à 15 ans
- Matériels et outillages : 3 à 10 ans
- Autres immobilisations : 3 à 10 ans

Ces durées d'amortissement sont revues et sont modifiées en cas de changement significatif.

Pour les immobilisations corporelles et incorporelles amortissables, un test de valeur est réalisé dès que celles-ci génèrent des pertes d'exploitation du fait d'éléments internes ou d'événements externes, et qu'il n'est pas envisagé de redressement significatif.

Les subventions d'investissements assimilées à des capitaux propres dans les comptes annuels sont comptabilisées en déduction des actifs immobilisés.

Au cours de l'exercice 2011, le groupe ERMO a engagé des dépenses relatives à des opérations de recherche et de développement. Celles-ci ont été comptabilisées en charges.

1.6 STOCKS

Les matières premières et consommables sont évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode "premier entré - premier sorti".

Les stocks sont évalués à leur coût de revient ou à leur valeur nette probable de réalisation si celle-ci est inférieure. Le coût de revient correspond au coût d'acquisition ou au coût de production.

1.7 DETTES ET CREANCES

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances est aléatoire.

Dans le cadre de la comptabilisation des contrats à long terme suivant la méthode de l'avancement, la rubrique « Clients et comptes rattachés » inclut notamment les « facturations à établir » correspondant aux travaux qui n'ont pu pour des raisons de décalage temporaire, être facturés. Ces affaires en cours ne sont ainsi pas comptabilisées selon la méthode à l'achèvement. Cette méthode comptable se traduit également par l'absence de la rubrique « En-cours de production » à l'actif du bilan consolidé.

L'appréciation du risque de non recouvrement des créances est effectuée dossier par dossier. La dépréciation fait l'objet d'une détermination par le biais d'une estimation individuelle par créance.

1.8 GESTION DES RQUES FINANCIERS

Le groupe ERMO pourrait être exposé aux risques financiers suivants :

- Risques de marché (change, taux, actions, matières premières)
- Risque de contrepartie
- Risque de liquidité
- Risque de crédit

La sensibilité aux autres risques financiers est considérée comme non significative.

1.9. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires comptabilisés hors taxes au titre du contrôle légal des comptes annuels sont répartis de la manière suivante :

	2011	2010
ERMO	36 940 €	26 980 €
Filiales	10 985 €	10 721 €



2. PRINCIPAUX RETRAITEMENTS PRATIQUES

L'application des principes comptables de consolidation a généré la mise en place des retraitements suivants :

2.1 RETRAITEMENT DES PRESTATIONS INTRA-GROUPE

L'ensemble des opérations internes intervenues entre les Sociétés du Groupe a été recensées en vue de procéder à leur élimination. Il s'agit principalement des opérations suivantes :

- achats - ventes entre sociétés du Groupe
- intérêts sur créances rattachées à des participations
- distribution de dividendes
- cession d'immobilisations

2.2 RETRAITEMENT DES ECRITURES PUREMENT FISCALES

L'incidence des amortissements dérogatoires constatés individuellement est annulée, conformément aux règles en vigueur.

2.3 RETRAITEMENT DES IMMOBILISATIONS

L'ensemble des immobilisations est inscrit dans les comptes sociaux de chaque société à leur coût historique.

Toutefois, les cessions internes d'immobilisations intervenues au cours de l'exercice ou des exercices antérieurs sont retraitées selon les règles en vigueur pour annuler toute incidence, au sein des comptes consolidés, de la plus ou moins-value interne constatée.

Par ailleurs, les dotations aux amortissements sont modifiées pour retrouver le plan d'amortissement initialement adopté lors de l'entrée de l'immobilisation au sein du Groupe.

Par ailleurs, les opérations de crédit-bail passées ou présentes sont retraitées ; les biens sont inscrits à l'actif du bilan et la dette éventuelle qui en résulte au passif. La charge de loyer de l'exercice est annulée. Une charge d'amortissement et d'intérêt est constatée dans les comptes consolidés.

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée à l'apparition d'indices de pertes de valeur, examinés à chaque clôture. Ce test consiste le plus souvent à estimer la valeur d'utilité de ces immobilisations. Il est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie nets, actualisés. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat de l'exercice.

Les activités du groupe ERMO consistent en l'étude et la réalisation de moules exclusivement réalisées en Europe. Ainsi, elles forment une seule et même UGT. Le test annuel de dépréciation n'a pas conduit le groupe à constituer une dépréciation au cours de l'exercice 2011.

2.4 PROVISIONS

Conformément à la norme IAS 37 "Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels" des provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime des tiers concernés sur le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe doit supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable de ce montant ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information en annexe est alors fournie. Les passifs éventuels correspondent à des obligations potentielles résultant d'événements passés dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance d'événements futurs incertains qui ne sont pas totalement sous le contrôle de l'entreprise, ou à des obligations probables pour lesquelles la sortie de ressources ne l'est pas. Ils font l'objet d'une information en annexe.

Dans le cas des restructurations, une obligation est constituée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution, avant la date de clôture. Lorsque la société dispose d'un échéancier fiable, les passifs sont actualisés lorsque l'effet de l'actualisation est significatif.

Concernant les affaires en cours, une provision pour perte à terminaison couvre le complément de perte probable à la livraison.



Concernant les affaires livrées avant la clôture de l'exercice, une provision pour travaux restant à accomplir couvre, le cas échéant, les prestations de mise au point réalisées postérieurement à la clôture de l'exercice.

Par ailleurs, les affaires livrées depuis le 1^{er} janvier 2007 font l'objet d'une provision pour garantie donnée aux clients pour une période déterminée, fonction d'un temps de cycle. Compte tenu de l'absence d'informations historiques des éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été évaluée à 1.50 % du chiffre d'affaires relatif aux ventes de moules et pièces de rechange.

Enfin, au 31 décembre 2010, une provision, pour la rupture d'un contrat de travail, a été comptabilisée pour un montant de 169 000 € (charges sociales comprises). Cette provision a été reprise au 31 décembre 2011 pour le même montant.

2.5 AVANTAGES AU PERSONNEL

Les avantages au personnel les plus significatifs concernent les engagements de retraite. Ceux-ci ont été constatés dans les comptes consolidés, compte tenu des obligations de chaque société du Groupe et sous déduction des montants couverts le cas échéant par des contrats d'assurance.

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite sont les suivantes :

- méthode de calcul : rétrospective
- mode départ : volontaire individualisé selon fichier
- tables de mortalité : TV-TD 06-08
- évolution des salaires : 3 %
- taux d'actualisation : 4,42 %
- TURNOVER : Rotation lente

Par ailleurs, le volume d'heures de formation théorique cumulé correspondant aux droits acquis représente environ 13 732 heures. Le nombre réel d'attribution n'étant pas significatif par rapport aux droits acquis, aucune provision relative au Droit Individuel à la Formation n'a été constatée dans les comptes consolidés, conformément à l'avis n°2004-F du Comité d'Urgence du Conseil National de la Comptabilité du 13 octobre 2004.

2.6 FISCALITE DIFFEREE

L'ensemble des retraitements exposés préalablement est accompagné systématiquement de la comptabilisation de l'incidence fiscale.

ERMO utilise la méthode du report variable selon laquelle les impôts différés sont calculés en appliquant

les taux d'imposition votés à la date de clôture de l'exercice.

Les taux appliqués au 31 décembre 2011 pour valoriser les impôts différés sont pour la France de 33,33 % à moins d'un an comme à plus d'un an.

A compter de l'exercice clos au 31 décembre 2011, la société ERMOSOGA située en Pologne est fiscalisée. Le taux appliqué au 31 décembre 2011 pour valoriser les impôts différés relatifs à cette entité est de 19% à moins d'un an comme à plus d'un an.

Conformément à IAS 20, le crédit d'impôt recherche constaté est retraité en subvention d'exploitation pour un montant de 302 067 euros.

Au 31 décembre 2009, et conformément à IAS 12, les actifs d'impôts différés liés à la réalisation de bénéfices futurs et dont la récupération était jugée peu probable n'ont pas été comptabilisés. Ils portaient sur les déficits fiscaux reportables et sur les engagements retraite de la société ERMO. Au 31 décembre 2010, compte tenu de l'imputation des déficits fiscaux antérieurs sur le bénéfice fiscal réalisé par la société ERMO et d'une probable imputation de ces mêmes déficits sur les bénéfices futurs de la société ERMO, ces actifs d'impôts différés ont été de nouveau comptabilisés.

2.7 TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts bancaires à vue à l'exclusion des découverts bancaires qui figurent dans les passifs financiers. Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie à court terme. Pour qu'une valeur mobilière soit considérée comme un équivalent de trésorerie, elle doit être liquide, facilement convertible en un montant connu de trésorerie, et être soumise à un risque négligeable de changement de valeur.

2.8 RESULTAT NET ET RESULTAT DILUE PAR ACTION

Le résultat par action et le résultat net dilué par action sont calculés en divisant la part du résultat net revenant au groupe par le nombre d'actions adéquat. Le nombre d'actions retenu pour le résultat net par action est le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période, ce dernier prenant en compte la neutralisation des actions d'autocontrôle.

Le groupe ERMO n'émettant qu'une seule catégorie d'actions, le résultat net dilué par action est identique au résultat non dilué par action.

	2011	2010
Résultat par action	-0.12	1.05
Résultat dilué par action	-0.12	1.05



IMMOBILISATIONS (EUR)

ECARTS D'ACQUISITION	BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	APPORTS FUSIONS SCISSIONS	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE
Ecarts d'acquisition	46 716							46 716
TOTAL	46 716							46 716

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	APPORTS FUSIONS SCISSIONS	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE
Frais de recherche et développement	-							-
Logiciels	550 903	54 104	4 581			- 2 271		598 155
Fonds commercial	-							-
Autres immob. Incorp.	3 049							3 049
TOTAL	553 952	54 104	4 581			- 2 271		601 204

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	APPORTS FUSIONS SCISSIONS	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE
Terrains	387 484	15 120	13 364			- 9 382		379 858
Constructions	5 655 339	634 537				- 54 587	- 8 950	6 226 339
Installations techniques, matériel et outillage	22 355 595	684 988	286 954			- 81 678	- 219 929	22 452 022
Autres	1 987 673	376 582	123 439			- 10 549		2 230 267
Immobilisations en cours	48 761		48 761					-
TOTAL	30 434 852	1 711 227	472 518			- 156 196	- 228 879	31 288 486

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	ACQUISITION DE L'EXERCICE	DIMINUTION EXERCICE	APPORTS FUSIONS SCISSIONS	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE
Titres de participations	74 063							74 063
Autres participations	-							-
Créances rattachées	519 599	21 327	3 777					537 149
Titres mis équivalence	-							-
Prêts	-							-
Autres titres immobilisés	5 298	5 000						10 298
Autres	9 061	124						9 185
TOTAL	608 021	26 451	3 777					630 695

TOTAL GENERAL	31 643 541	1 791 782	480 876			- 158 467	- 228 879	32 567 101
----------------------	-------------------	------------------	----------------	--	--	------------------	------------------	-------------------



AMORTISSEMENTS (EUR)

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	BRUT AU DEBUT DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	APPORTS DE L'EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE
Frais de recherche et développement	-							-
Logiciels	524 239	4 581	28 846			- 2 248		546 256
Fonds commercial	-							-
Autres	-							-
TOTAL	524 239	4 581	28 846			- 2 248		546 256

IMMOBILISATIONS CORPORELLES	BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	APPORTS DE L'EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE
Terrains	71 153	12 531	2 003					60 625
Constructions	3 364 176		234 385			- 25 099		3 573 462
Installations techniques, matériel et outillage	-	258 031	1 239 950			- 69 509	- 219 929	18 227 451
Autres	1 635 143	95 496	151 627			- 10 235		1 681 039
TOTAL	22 569 848	366 058	1 627 965			- 104 843		23 542 577

IMMOBILISATIONS FINANCIERES	BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE	REPRISES DE L'EXERCICE	DOTATIONS DE L'EXERCICE	APPORTS DE L'EXERCICE	VARIATION PERIMETRE	ECART DE CONVERSION	AUTRES MOUVEMENTS	BRUT A LA FIN DE L'EXERCICE
Autres participations	-							-
Titres mis équivalence	-							-
Prêts	-							-
Autres titres immobilisés	-							-
Autres	-							-
TOTAL	-	-	-	-	-	-	-	-

TOTAL GENERAL	23 094 087	370 639	1 656 811	-	-	- 107 091		24 088 833
----------------------	-------------------	----------------	------------------	----------	----------	------------------	--	-------------------

* Aucune dépréciation n'a été constatée au cours de l'exercice 2011



DETAIL DES PROVISIONS (EUR)

NATURE DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	MONTANT AU DEBUT DE L' EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L' EXERCICE	ECART DE CONVERSION	MONTANT A LA FIN DE L' EXERCICE
Engagement retraite	443 624	45 741	12 850	- 691	475 823
Garanties données aux clients	194 306	209 002	194 306		209 002
Travaux restant à accomplir	90 486	47 631	90 486		47 631
Autres provisions	177 251	27 576	177 252		27 575
TOTAL	905 668	329 950	474 894	- 691	760 032

NATURE DES PROVISIONS ACTIF IMMOBILISE	MONTANT A LA FIN DE L' EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L' EXERCICE	ECART DE CONVERSION	MONTANT A LA FIN DE L' EXERCICE
Titres de participation	1 063				1 063
Créances rattachées	519 599	17 551	-		537 150
TOTAL	520 662	17 551	-	-	538 213

NATURE DES PROVISIONS ACTIF COURANT	MONTANT A LA FIN DE L' EXERCICE	AUGMENTATION DE L'EXERCICE	DIMINUTION DE L' EXERCICE	ECART DE CONVERSION	MONTANT A LA FIN DE L' EXERCICE
Stocks et en-cours	-	7 477			7 477
Clients et rattachés	30 950	17 884			48 834
Actions propres	-		-	-	-
TOTAL	30 950	25 361	-	-	56 311

TOTAL GENERAL	1 457 280	372 862	474 894	- 691	1 354 556
----------------------	------------------	----------------	----------------	--------------	------------------



ETAT DES CREANCES (EUR)

CREANCES	MONTANT BRUT	MOINS D'UN AN	PLUS D'UN AN
Créances de l'actif non courant			
Créances rattachées aux participations	54 038		54 038
Prêts	-	-	-
Autres immobilisations financières	9 185		9 185
Impositions différées	1 311 022		1 311 022
Créances de l'actif courant			
Créances rattachées aux participations	483 111	483 111	-
Créances clients	5 272 978	5 272 978	-
Clients douteux	2 332	2 332	-
Avances et acomptes fournisseurs	32 842	32 842	-
Autres créances	891 793	891 793	-
Charges constatées d'avance	53 156	53 156	-
TOTAL	8 110 457	6 736 212	1 374 245

ETAT DES DETTES FINANCIERES (EUR)

DETTES FINANCIERES	MONTANT BRUT	MOINS D' 1 AN	DE 1 A 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Etablissements de crédit (1)	4 428 199	1 251 224	2 134 977	1 041 999
Endettement par Crédit-bail (2)	-	-	-	-
Intérêts courus sur emprunts	7 755	7 755	-	-
Soldes créditeurs de banque	619	619	-	-
Agios courus	-	-	-	-
Emprunts et dettes financières divers	- 9 435	- 9 435	-	-
TOTAL DETTES FINANCIERES	4 427 138	1 250 163	2 134 977	1 041 999

(1) dont emprunts à taux variable 2 136 540

(1) Emprunts souscrits au cours de l'exercice 2 733 261

(1) Emprunts remboursés au cours de l'exercice 1 404 168

(2) dont emprunts à taux variable -

(2) Emprunts souscrits au cours de l'exercice -

(2) Emprunts remboursés au cours de l'exercice 115 814



INFORMATION SECTORIELLE

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	31/12/2011	31/12/2010
Etudes et réalisation de moules	18 255 956	19 508 191
TOTAL	18 255 956	19 508 191

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	31/12/2011	31/12/2010
France	10 798 795	11 107 386
Union Européenne	1 394 010	4 999 310
Reste du monde	6 063 151	3 401 495
TOTAL	18 255 956	19 508 191

VENTILATION DE L'EFFECTIF SALARIE

	31/12/2011	31/12/2010
CADRES	17	18
AGENTS DE MAITRISE ET TECHNICIENS	52	52
EMPLOYES	7	9
OUVRIERS	97	89
TOTAL	173	168

REMUNERATION DE L'EQUIPE DIRIGEANTE (EUR)

	31/12/2011	31/12/2010
TOTAL	802 576	702 369

Les charges patronales sur les rémunérations représentent un montant estimé de 321 030 €.

Les dirigeants n'étant pas exclusivement rémunérés par la société ERMO, il n'est pas présenté d'état individuel de leur rémunération.

ENGAGEMENTS FINANCIERS (EUR)

	31/12/2011	31/12/2010
ENGAGEMENTS DONNES	Montant	Montant
Avals, cautions et garanties	5 168 113	3 118 297
TOTAL	5 168 113	3 118 297
ENGAGEMENTS RECUS	Montant	Montant
Avals, cautions et garanties	-	-
TOTAL	-	-



AUTRES PRODUITS ET CHARGES NON RECURRENENTS (EUR)

AUTRES PRODUITS NON RECURRENENTS	
Sur opérations de gestion	35 957
Produits de cession des immobilisations	100 096
Subventions d'investissement	- 7 953
Boni sur rachat d'actions propres	
Reprises sur provisions et transferts de charges	
TOTAL DES AUTRES PRODUITS NON RECURRENENTS	128 100

AUTRES CHARGES NON RECURRENENTES	
Sur opérations de gestion	11 630
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	54 903
Mali sur rachat d'actions propres	
Dotations aux provisions	
TOTAL DES AUTRES CHARGES NON RECURRENENTES	66 533



IMPOSITION DIFFEREE PAR NATURE DE RETRAITEMENT (EUR)

	EXERCICE CLOS LE 31/12/2011						TOTAL NET	EXERCICE PRECEDENT IMPOTS
	Impôts différés actif			Impôts différés passif				
	ASSIETTE	TAUX	IMPOTS	ASSIETTE	TAUX	IMPOTS		
Sur décalages temporaires	455 466	33,33%	151 822	-	33,33%	-	151 822	198 096
Sur retraitements immo.	990 312	33,33%	330 104	1 084 188	33,33%	361 396	- 31 292	- 491 831
Sur engagements retraite	590 979	33,33%	196 993	121 341	33,33%	40 447	156 546	145 838
Sur variations de change	-	33,33%	-	-	-	-	-	10 191
Sur amort. dérog. retraités	-	33,33%	-	2 279 070	33,33%	759 690	- 759 690	- 688 175
Sur provisions titres filiales	-	33,33%	-	732 492	33,33%	244 164	- 244 164	- 271 667
Sur écart d'évaluation	675 867	33,33%	225 289	-	33,33%	-	225 289	225 725
Sur retraitement valor. en-cours	31 623	33,33%	10 541	521 571	33,33%	173 857	- 163 316	- 278 817
Sur retraitement actions propres	-	33,33%	-	-	33,33%	-	-	-
Sur déficits fiscaux reportables	1 188 819	33,33%	396 273	-	33,33%	-	396 273	601 264
IMPOSITION DIFFEREE NETTE	3 933 066	33,33%	1 311 022	4 738 662	33,33%	1 579 554	- 268 532	- 549 376

EXIGIBILITE DE L'IMPOT	31/12/2011	31/12/2010
Impôts exigibles	87 179	52 698
Impôts différés	- 280 843	- 636 584
TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS	- 193 664	- 583 886

PREUVE D'IMPOT (EUR)

	BASE	TAUX	IMPOT
Charge d'impôt théorique au taux en vigueur pour la consolidante	- 403 630	33,33%	- 134 543
Impact des différences de taux d'imposition (Pologne)	- 226 568	14,33%	- 32 475
Impact des différences de taux d'imposition (Canada)	1 078	1,31%	14
Impact des charges non admises en déduction du résultat fiscal	- 52 782	33,33%	- 17 594
Impact des variations de taux d'impôt	-	-	-
Impact des déficits probablement non reportables (*)	-	33,33%	-
Impact des déficits non fiscalisés	-	33,33%	-
Impact des impositions forfaitaires annuelles	-	-	-
Autres (Contribution 3% sur Carry Back, Crédit d'Impôt,...)	-	-	- 9 067
TOTAL IMPOTS SUR LES RESULTATS			- 193 665

(*) Les actifs d'impôts différés dont la récupération n'est pas jugée probable n'ont pas été comptabilisés



RAPPORT DU PRESIDENT SUR, LA COMPOSITION ET L'APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRESENTATION EQUILIBREE DES HOMMES ET DES FEMMES, LES CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL, LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE ET SUR LES EVENTUELLES LIMITATIONS QUE LE CONSEIL APPORTE AUX POUVOIRS DU DIRECTEUR GENERAL

Le présent rapport est établi en application des dispositions de l'article L 225-37 alinéa 6 et L 225-68 alinéa 7 du Code de Commerce.

La société ERMO s'est appuyée sur le cadre de référence facultatif publié par l'AMF pour la rédaction du rapport du Président sur le contrôle interne. Etant donné la taille de l'entreprise, la société ERMO a mis l'accent sur les informations et éléments susceptibles d'avoir un impact significatif sur son patrimoine et sur son résultat.

**1. CONDITIONS DE PREPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL -
EVENTUELLES LIMITATIONS QUE LE CONSEIL APPORTE AUX POUVOIRS DU
DIRECTEUR GENERAL – REMUNERATION DES MANDATAIRES SOCIAUX**

1.1. Le Conseil d'administration débat et prend les décisions relatives aux grandes orientations stratégiques, économiques sociales et financières de la société et veille à leur mise en œuvre par la direction générale. Le conseil d'administration se prononce sur l'ensemble des décisions ressortant de sa compétence légale ainsi que sur toutes les opérations de croissance externe ou de cession.

Il est présenté au Conseil, chaque trimestre un rapport d'activité détaillé de la société. Il est également procédé chaque semestre à une réunion afin d'examiner les comptes, la situation, les perspectives et la stratégie.

1.2. Le Conseil d'Administration ERMO se compose de cinq personnes : Le Président (Monsieur Jean-Yves PICHEREAU), le Directeur financier (Monsieur Bertrand HUGAIN), le Directeur de la Production (Monsieur Alain PICHEREAU), le Directeur Commercial (Monsieur Alain LAUNAY), la responsable qualité (Madame Carine PAVARD). N'y figure aucun représentant des salariés.

Le mandat des administrateurs est de six années.

Le Président cumule les fonctions de Présidence du Conseil avec celles de Direction Générale de la Société.

Par applications des dispositions statutaires, « le Conseil ne peut autoriser le Président à donner des cautions, avals ou garanties au nom de la Société que pendant une période qui ne peut être supérieure à un an, quelle que soit la durée des engagements cautionnés, et dans la limite d'un montant fixé par la décision. Cette autorisation peut également fixer par engagement, un montant au-delà duquel la caution, l'aval ou la garantie de la Société ne peut être donné. »

A défaut d'une décision ou lorsque l'engagement dépasse le montant fixé, l'autorisation spéciale du Conseil d'administration est requise dans chaque cas.

A ce jour aucune décision du Conseil n'a donné au Président l'autorisation de conférer des cautions avals ou garanties au nom de la Société.



1.2. Au cours du dernier exercice clos, le Conseil d'Administration s'est réuni 13 fois. Trois quart au moins des membres du Conseil étaient présents. L'ordre du jour desdits conseils a été le suivant :

- ❖ Le 5 mars 2011 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidé du 4^{ème} trimestre 2010 ;
- ❖ Le 18 avril 2011 : arrêté des comptes annuels et compte consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2010 ;
- ❖ Le 30 avril 2011 : autorisation de conventions visées à l'article L 225-38 du code de commerce
- ❖ Le 18 mai 2011 : Acquisition d'un bien suite a la levée d'option d'un crédit bail immobilier ;
- ❖ Le 27 mai 2011 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidé au 1^{er} trimestre 2011 ;
- ❖ Le 4 juillet 2011 : autorisation de conventions visées à l'article L 225-38 du code de commerce
- ❖ Le 19 juillet 2011 : autorisation de conventions visées à l'article L 225-38 du code de commerce ;
- ❖ Le 29 juillet 2011 : autorisation de prise à bail d'un local à MAYENNE (53) – Impasse André Marie Ampère
- ❖ Le 4 août 2011 : examen du chiffre d'affaires de la société et du chiffre d'affaires consolidé au 2^{ème} trimestre 2011 ;
- ❖ Le 21 septembre 2011 : établissement du rapport semestriel ;
- ❖ Le 29 septembre 2011 : autorisation de conventions visées à l'article L 225-38 du code de commerce
- ❖ Le 25 novembre 2011 examen du chiffre d'affaire du 3^{ème} trimestre 2011 ;
- ❖ Le 6 décembre 2011 : autorisation d'un apport de titres ;

1.3 Etant donné le nombre réduit d'administrateurs, il n'a pas été élaboré de Charte ni de Règlement intérieur au Conseil d'Administration. Les documents nécessaires à la prise de décision sont communiqués au Conseil de manière informelle, au préalable ou à l'occasion de la réunion.

La convocation aux réunions s'effectue par le Président ou par la moitié de ses membres, soit au siège social, soit en tout autre endroit indiqué dans la lettre de convocation.

Toutefois, le Conseil peut se réunir sur convocation verbale.

La participation au Conseil s'effectue par voie de réunions; il n'est pas recouru à la technique de la visioconférence.

Les principaux domaines d'intervention des organes de direction sont la définition de la stratégie à tenir dans les filiales, les bilans d'activités de la société et ses filiales, l'étude et l'approbation de projets d'implantation, les investissements, les acquisitions, l'évolution des métiers et la gestion du personnel.

1.4. Au cours de l'exercice il a été mis en place un comité d'Hygiène de Sécurité et des conditions de travail. Etant donné la taille de l'entreprise aucune instance de supervision n'a été mise en place par le conseil.

1.5. Les rémunérations et avantages accordés au Président Directeur Général sont décidés en principe par Conseil d'administration. Nous vous informons qu'en 2011 le Président Directeur Général n'a pas été rémunéré exclusivement par la société ERMO mais également par une des sociétés du groupe (la société FLYER).



Au sein de la société ERMO, la rémunération du Président Directeur Général a été décidée par le conseil d'administration, il s'agit d'une rémunération fixe mensuelle à laquelle s'ajoute un avantage en nature.

Le Président Directeur Général, ni aucun administrateur ne bénéficie de plans d'options.

Les autres administrateurs, ne sont pas rémunérés par la société ERMO, à l'exception de Monsieur Alain PICHEREAU et de Madame Carine PAVARD qui perçoivent une rémunération au titre de leur contrat de travail, mais par les filiales au sein desquels ils ont des fonctions techniques. Aucun jeton de présence ne leur est alloué.

La société n'a pris à ce jour aucun engagement au bénéfice de ses mandataires sociaux correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dû à raison de la prise de fonction, de la cessation ou du changement de fonctions de l'un quelconque de ses mandataires sociaux ou postérieurement à celles-ci.

2. LES PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE RELATIVES A L'ELABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIERE

Le contrôle interne chez ERMO est un processus qui vise :

- A créer et maintenir une organisation qui permette de prévenir et maîtriser les risques, notamment économiques, financiers et juridiques auxquels sont exposées la société et ses filiales en France et à l'étranger.
- A s'assurer que la réalisation des objectifs s'effectue en conformité avec les lois et réglementations en vigueur.
- A garantir que les informations financières et comptables du Groupe sont fiables et élaborées avec sincérité et que le patrimoine du Groupe soit valorisé et ses actifs protégés.

Le système de Contrôle Interne a pour objectif de permettre à la dynamique du développement industriel et économique du Groupe de se réaliser de manière régulière et durable, même si la garantie d'une absence totale de risque n'est jamais absolue.



Le contrôle interne de l'information comptable et financière s'organise autour des éléments suivants :

- 1 – l'organisation comptable et de gestion du Groupe**
- 2 – le reporting comptable et de gestion**
- 3 – le référentiel et les méthodes comptables communs au sein du Groupe**
- 4 – la planification des procédures d'arrêté.**

1 – L'organisation comptable et de gestion du Groupe

1-1 - Missions

Sous l'autorité du Directeur Financier, elle assure les missions essentielles de mise en cohérence des données financières du Groupe. Ainsi, avec l'assistance d'un Cabinet d'Expertise Comptable :

- Elle assure la production des comptes consolidés du Groupe et des comptes sociaux d'ERMO S.A. dans des délais répondant aux exigences des marchés financiers et des obligations légales.
- Elle pilote le processus budgétaire et prévisionnel et produit le reporting mensuel de gestion dans les meilleurs délais.
- Elle produit la documentation nécessaire à la communication financière.
- Elle conçoit et met en place les méthodes, procédures et référentiels comptables et de gestion du Groupe.
- Elle identifie et fait réaliser les évolutions nécessaires des systèmes d'information comptables et de gestion du Groupe.

1-2 - Organisation

L'ensemble des filiales du Groupe ERMO sont détenues directement par la société ERMO S.A., les filiales sont donc consolidées directement au niveau de la société mère (absence de consolidation par palier).

Chaque site de production est doté de son propre service comptable rattaché géographiquement au lieu de production.

La fonction comptable d'ERMO SA assure la production des comptes sociaux des sites de production de MARCILLE LA VILLE. Elle contrôle aussi l'évolution et la maintenance du système d'information comptable et du référentiel comptable du Groupe.

Les sites de production, pour leur part, ont en charge la comptabilité opérationnelle et les déclarations fiscales, sociales et douanières des sites concernés.



La Direction Financière d'ERMO S.A. est en charge de la production et de l'analyse des comptes consolidés du Groupe selon le référentiel applicable en France. Pour ce faire, elle a recours à un Expert-Comptable qui intervient trimestriellement au sein de chacun des sites de production.

La fonction contrôle de gestion est représentée au niveau de chaque filiale du Groupe. La Direction Financière d'ERMO S.A. coordonne et contrôle cette fonction à son niveau.

2 – Le reporting comptable et de gestion

L'ensemble des sociétés du Groupe s'inscrit dans le cycle de gestion du Groupe qui comporte 2 composantes fondamentales :

- le modèle économique prévisionnel à 3 ans
- les revues d'affaires périodiques

2-1 - le modèle économique prévisionnel à 3 ans

Chaque année, un modèle économique prévisionnel est établi par le Groupe à l'horizon des 3 années suivantes. Ce modèle économique prévisionnel est élaboré sur la base des choix stratégiques du Groupe.

Chaque mois, il est procédé à une remontée d'informations de chacune des filiales du Groupe de nature à permettre l'établissement d'indicateurs de mesure de performance (chiffre d'affaires, production, production nette de matières et sous-traitance) et anticiper les niveaux d'activité prévisibles (suivi du niveau des prises de commandes).

2-2 les revues d'affaires périodiques :

Les revues d'affaires sont un élément clé du dispositif de pilotage des sociétés du Groupe : la gestion de production assistée par ordinateur (GPAO) est l'élément central du système de revues d'affaires. A la livraison d'une affaire, il est systématiquement procédé à l'analyse de la marge dégagée par chacune des sections de production. Cette analyse permet des études approfondies en cas d'écart significatif entre prévisions et réalisations.

En cours de réalisation, des analyses plus succinctes permettent d'assurer une veille sur les projets en cours. En cas d'écart significatif entre temps budgétés et réalisations, il peut alors être envisagé des actions correctives.

3 – Le référentiel et les méthodes comptables communs au sein du Groupe

Pour le processus d'élaboration des comptes consolidés prévisionnels et réalisés, le Groupe a retenu le principe d'unification, ce qui induit :

- l'homogénéité du référentiel, des méthodes comptables et des règles de consolidation
- la normalisation des formats de restitution



Le Groupe dispose d'un référentiel unique qui normalise l'ensemble des rubriques des reportings consolidés. Ce référentiel est placé sous la responsabilité de la Direction Financière qui en assure l'évolution et la maintenance avec l'assistance de son Expert-Comptable. Toutes les entités consolidées du Groupe ont adopté ce référentiel.

Conformément au règlement CE n°1606/2002 du 19 juillet 2002, qui s'applique aux comptes consolidés des sociétés européennes cotées sur un marché réglementé et du fait de sa cotation dans un pays de l'Union Européenne, les comptes consolidés du groupe ERMO qui sont publiés au titre de l'exercice 2011, sont établis suivant les normes comptables internationales IFRS (International Financial Reporting Standards).

Les liasses de consolidation sont établies selon les principes comptables locaux et intègrent des retraitements d'homogénéité pour respecter les normes du Groupe. Au cas par cas, l'équipe de consolidation peut être amenée à compléter ces retraitements.

Des notes d'instruction de la Direction Financière précisant le processus et le calendrier d'arrêté pour chaque clôture sont diffusées au sein du Groupe ERMO et les filiales déclinent ces processus et ces calendriers au niveau de leur organisation.

4 – La planification des procédures d'arrêté

Afin de raccourcir les délais de clôture comptable, le Groupe a engagé un programme pour mieux formaliser et planifier les procédures d'arrêté. Ce programme s'appuie sur :

- la réalisation de situations comptables trimestrielles
- la formalisation des processus de clôture
- l'anticipation du traitement des opérations comptables complexes et des estimations.

Dans le cadre de leur mission légale, les Commissaires aux Comptes interviennent semestriellement pour réaliser des procédures convenues ; à l'issue du premier semestre, sous la forme d'un examen limité au niveau du Groupe ; et pour la clôture annuelle, par un audit des comptes au 31 décembre. Le suivi de la mise en œuvre de leurs recommandations est assuré par la Direction Financière.

3. APPLICATION DU PRINCIPE DE REPRESENTATION EQUILIBREE DES HOMMES ET DES FEMMES

Au cours de l'exercice 2011, l'Assemblée générale a nommé un nouvel administrateur, Madame Carine PAVARD. Le conseil d'administration compte donc une femme et porte donc à 20 % le nombre de femmes administrateur de la société.



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
établi en application de l'article L. 225-235 du Code de commerce,
sur le rapport du président du conseil d'administration

Exercice clos le 31 décembre 2011

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société ERMO et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par les articles L. 225-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.



Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Fait au Mans, le 3 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes

STREGO

SOGEC AUDIT

Jean-Pierre MALLECOT

Patrick FROGER



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Exercice clos le 31 décembre 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la SA ERMO, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

I - OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages, ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- lors de l'arrêt de ses comptes, le groupe ERMO est conduit à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent notamment la dépréciation des actifs immobilisés, les impôts



différés et les provisions, en particulier les provisions pour garanties et les provisions pour engagements de retraite et assimilés. Pour l'ensemble de ces estimations, nous avons apprécié le caractère raisonnable des évaluations retenues.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait au Mans, le 3 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes

STREGO

SOGEC AUDIT

Jean-Pierre MALLECOT

Patrick FROGER



COMPTES SOCIAUX



**ASSEMBLEE GENERALE DU 15 JUIN 2012
RAPPORT FINANCIER 2011**



RAPPORT DE GESTION DE LA SOCIETE ERMO

SITUATION ET ACTIVITE DE LA SOCIETE ERMO PENDANT L'EXERCICE ECOULE

- **Le chiffre d'affaires 2011 s'établit à 9.290.413 €** contre 13.112.058 € en 2010, soit une diminution de 3.821.645 € en valeur absolue, et de 29,10% en valeur relative.

L'activité en 2011 diminue donc par rapport à 2010. Cette baisse de notre chiffre d'affaires s'explique par une sous-activité liée à une diminution des commandes chez des grands donneurs d'ordres, ces commandes ayant été reportées à début 2012.

- La marge brute d'exploitation est en nette amélioration (58,40 % du chiffre d'affaires). En proportion le recours à la sous-traitance, diminue par rapport à l'exercice précédent et représente 24,9 % de notre production et de nos ventes, notamment avec la société MOULINDUSTRIE.

Nous avons maintenu nos efforts d'innovation sur l'assemblage dans le moule et dans le domaine de l'injection de ZIRCONE.

L'effectif moyen salarié diminue légèrement et s'élève à 70 personnes contre 71 au titre de l'exercice clos en 2010. Malgré cette diminution de l'effectif salarié moyen les frais de personnel et charges sociales augmentent de 9 % pour les frais de personnel et 4 % pour les charges sociales. Cette progression s'explique notamment par la comptabilisation d'indemnités de licenciement pour 155.036 euros et par le versement d'une prime dividendes au profit des salariés de 9.410 euros faisant suite à la signature au cours de l'exercice clos à l'accord relatif à la mise en place d'une prime sur la valeur ajoutée pris dans le cadre de la loi du 28 juillet 2011.

Au cours de l'exercice, nous avons mis en place un Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail.

La provision pour garantie contractuelle donnée à nos clients sur nos moules, mise en place pour la première fois en 2007 a été ramenée de 116.050 € à 72.349 euros en 2011. Compte tenu de l'absence d'informations sur les éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été évaluée à 1,50 % du chiffre d'affaires relatif au ventes de moules et pièces de rechange

Au cours de l'exercice clos la provision sur les créances rattachées à la participation de la société ERMOSOGA a fait l'objet d'une reprise pour un montant de 82.500 euros.

Le résultat d'exploitation est déficitaire de 705.951 euros contre un résultat d'exploitation bénéficiaire de 305.891 euros en 2010.

- **Le résultat financier augmente de 140,9% par rapport à 2010 et s'élève à 857.629 €** (contre 356.055 € en 2010). Les produits financiers de 2011 progressent de 126 % par rapport à 2010. Cette augmentation s'explique par la remonté de dividendes pour 700.000 euros, à savoir 500.000 euros de dividendes versés par MOULINDUSTRIE et 200.000 euros de dividendes versés par la société TECHMO 61.



- Le résultat courant avant impôt, est un bénéfice de **151.678 €** contre un bénéfice de 661.946 € en 2010.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel bénéficiaire de 950.807 € dû essentiellement à la cession d'un contrat de crédit bail immobilier pour 1.005.000 euros et après imputation du crédit d'impôt sur les bénéfices de 103.847 € (dont 97.447 € de crédit impôt recherche), **le résultat net de la société ERMO pour l'année 2011 est un bénéfice de 1.206.332,55 € contre un bénéfice de 572.098,21 € en 2010.**

Le total du Bilan s'élève à 14 938 303 € contre 15 161 309 € en 2010. Nos dettes financières s'élèvent à 1 245 373 € contre 1 370 707 € en 2010.

PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2011 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur.

Les règles de présentation et les méthodes d'évaluation retenues sont identiques à celles de l'exercice précédent.

Toutes précisions et justifications figurent dans l'annexe des comptes annuels jointe au présent rapport.

DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 1326 euros correspondant à des dépenses non déductibles du résultat fiscal, au sens de l'article 39-4 du CGI.

DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Comme par le passé, la société ERMO a poursuivi son effort de développement et de recherche, ce qui est essentiel pour le développement de l'entreprise et ce afin de répondre aux exigences du marché et y apporter des solutions nouvelles et adaptées. Ces dépenses de recherche et développement se sont concrétisées par l'amélioration de nos brevets. Notre programme de recherche a porté en 2011 sur les domaines suivants :

- Gobelet IML/ROBOT Standard
- Injection ZIRCON (implants dentaires)
- Bouchon ERCAP
- Injection compression

Par ailleurs la société ERMO a été certifiée ISO 13485 « production de pièces médicales ».



INFORMATION SUR LA REPARTITION DU CAPITAL DE NOTRE SOCIETE

A notre connaissance, la répartition du capital de notre société, à la date du présent rapport est la suivante :

<i>Actionnaires</i>	<i>Nombre actions</i>	<i>% du capital</i>	<i>Nb droits de vote</i>	<i>% droits de vote</i>	<i>Droits de votes doubles</i>
<i>Public</i>	<i>1.776.576</i>	<i>98,60%</i>	<i>1 776 576</i>	<i>98,60%</i>	<i>297.562</i>
<i>Auto détention</i>	<i>néant</i>	<i>-----</i>	<i>-----</i>	<i>-----</i>	<i>-----</i>
<i>Conseil d'Administration (*)</i>	<i>25227</i>	<i>1,40%</i>	<i>25 227</i>	<i>1,40%</i>	<i>1424</i>
<i>TOTAL</i>	<i>1 801 803</i>	<i>100 %</i>	<i>1 801 803</i>	<i>100 %</i>	<i>298.986</i>

(*) *dont* :

Monsieur Jean-Yves PICHEREAU : 8

Monsieur Bertrand HUGAIN : 318

Monsieur Alain PICHEREAU : 318

Monsieur Alain LAUNAY : 23 879

Madame Carine PAVARD : 704

Au cours de l'exercice Monsieur Jean Yves PICHEREAU, Président Directeur général, a apporté une partie des titres qu'il détenait dans le capital de la société ERMO, et ce à hauteur de 975.050 actions au profit de la société AURCA – Société par actions simplifiée au capital de 6.494.833 Euros ayant son siège social à MAYENNE (53) – 1 rue Eric Tabarly – immatriculée au Registre du Commerce et ces sociétés sous le numéro 538 297 250 RCS LAVAL.

Monsieur Jean Yves PICHEREAU a également cédé au profit de la société AURCA sus-désignée 525.020 actions qu'il détenait dans la société ERMO.

Il convient de préciser que Monsieur Jean Yves PICHEREAU détient 100 % du capital de la société AURCA sus-désignée.

ACTIONS PROPRES

La société n'a pas de programme d'achats d'actions propres en cours.

Par décision en date du 8 novembre 2007, le Conseil d'administration a décidé d'annuler l'ensemble des actions détenues en propre, soit 88 197 actions, (4, 66% du capital de notre société).

En conséquence, le capital social a été ramené à la somme de 2 860 004, 76 € (deux millions huit cent soixante mille quatre euros et soixante seize centimes) divisé en un million huit cent un mille huit cent trois actions (1 801 803 actions).

La société ne détient donc pas d'actions propres.



ACTIONNARIAT DES SALARIES

■ INFORMATION DES ACTIONNAIRES RELATIVE AUX OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D'ACHAT D' ACTIONS (L225-184, L.225-180 alinéa 2)

Conformément à l'article L 225-184 et L.225-180 alinéa 2 du Code de Commerce, nous vous précisons, tant au titre de notre société que des filiales contrôlées majoritairement directement ou indirectement par la société :

qu'au titre des exercices précédents : aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie tant à des salariés qu'à des mandataires sociaux ;

qu'au titre de l'exercice écoulé : aucune option de souscription ou d'achat d'actions n'a été consentie tant à des salariés qu'à des mandataires sociaux.

■ PROPORTION DU CAPITAL SOCIAL DETENUE PAR CEUX DES SALARIES DE LA SOCIETE DONT LES TITRES FONT L'OBJET D'UNE GESTION COLLECTIVE

Néant

■ INFORMATION DES ACTIONNAIRES SUR L'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES AUX SALARIES (L197-4 et L225-197-5)

En application des articles L.197-4 et L225-197-5 du Code de Commerce, nous vous informons que la société n'a pas attribué d'actions gratuites.

■ AUGMENTATION DE CAPITAL RESERVEE AUX SALARIES

Nous vous rappelons que la participation des salariés au capital étant toujours inférieure à 3 % du capital social, la Société a l'obligation de se prononcer sur une augmentation de capital au profit des salariés de la Société effectuée dans les conditions prévues aux articles L. 3332-18, L. 3332-19 et L. 3332-20 du Code du travail et L. 225-129-6, alinéa 2 du Code de commerce. À défaut d'augmentation décidée par la Société, une Assemblée Générale Extraordinaire est obligatoirement convoquée tous les trois ans en vue de se prononcer sur une augmentation de capital réservée aux salariés.

La dernière Assemblée Générale Extraordinaire appelée à statuer sur une telle augmentation de capital s'est tenue le 24 Juin 2011.



INFORMATION DES ACTIONNAIRES CONCERNANT LES MANDATAIRES SOCIAUX

Liste des mandats sociaux à la date du présent rapport:

Conformément aux dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de Commerce, nous vous communiquons ci-après la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans d'autres sociétés par chacun des mandataires sociaux de la société :

	PRESIDENT	ADMINISTRATEUR	GERANT
Jean-Yves PICHEREAU	SA ERMO SAS MOULINDUSTRIE ERMO NORTH AMERICA Inc AURCA		SARL TECHMO 61 SCI CARAU SCI ABRIERO SARL HELI 53 SARL FLYER
Alain PICHEREAU		SA ERMO	
Alain LAUNAY		SA ERMO	
Carine PAVARD		SA ERMO	
Bertrand HUGAIN		SA ERMO	ERMOSOGA

ENGAGEMENTS DE TOUTES NATURES PRIS PAR LA SOCIETE AU BENEFICE DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application de l'article L 225-102-1 al 3, nous vous informons qu'aucun engagement n'a été pris par la société ou l'une de ses filiales au bénéfice de ses mandataires sociaux, correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités, ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation, ou du changement de leurs fonctions.

PRISE DE PARTICIPATION AU COURS DE L'EXERCICE (L.233-6 du Code de commerce.)

NEANT

INFORMATION DES ACTIONNAIRES RELATIVE A LA SITUATION SOCIALE DE LA SOCIETE

L'effectif de la société ERMO est actuellement de 70 personnes contre 71 personnes l'an passé.

Nous n'employons pas actuellement de travailleur handicapé néanmoins l'entreprise a signé un contrat avec deux prestataires de service employant des personnes avec handicaps pour les entretiens des espaces verts et des locaux.



**ETAT DES DELEGATIONS DE COMPETENCES ET DE POUVOIRS EN COURS DE VALIDITE
ACCORDEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE DES ACTIONNAIRES AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION**

L'assemblée générale en date du 24 juin 2011 a délégué au conseil d'administration les pouvoirs nécessaires à l'effet de procéder, en une ou plusieurs fois, dans les proportions et aux époques qu'il apprécierait, tant en France qu'à l'étranger, à l'émission d'actions de la société ainsi que de toutes valeurs mobilières de quelque nature que ce soit, donnant accès, immédiatement et/ou à terme, à des actions de la société par souscription, conversion, échange, remboursement, présentation d'un bon ou de toute autre manière, lesdites actions conférant les mêmes droits que les actions anciennes sous réserve de leur date de jouissance.

Aux termes de ladite assemblée, il a été décidé que le montant nominal des augmentations de capital social susceptibles d'être réalisées en vertu de la délégation susvisée, ne pourrait être supérieur à deux millions d'euros.

La délégation ainsi conférée au conseil d'administration était valable à compter du 24 juin 2011 pour une durée de 26 mois, conformément au troisième alinéa de l'article L.225-169 du Code de Commerce.

**UTILISATION QUI EN A ETE FAITE AU COURS DE L'EXERCICE
(L225-100, alinéa 7)**

-NEANT-

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

NEANT

PERSPECTIVES 2012

L'activité des premiers mois de l'année 2012 est bonne, nous avons prévu quelques investissements de machines. Notre carnet de commandes pour début 2012 représente l'équivalent du chiffre d'affaires de l'année 2011. Nous avons donc revu à la hausse, d'environ 20 %, nos objectifs de chiffres d'affaires sur 2012. Les secteurs concernés sont le packaging, l'emballage, le cosmétique et le médical. Nous avons par ailleurs développé notre clientèle notamment avec des donneurs d'ordre de 1^{er} rang ayant une renommée mondiale.



AFFECTATION DU RESULTAT

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice, qui s'élève à **1.206.332,55 €** de la manière suivante :

- aux actionnaires à titre de dividendes Soit un dividende unitaire de 0,60 euros	1.081.081,80 euros
- le solde, soit Au compte « autres réserves	125.250,75 euros

Total égal au bénéfice de l'exercice	1.206.332,55 euros

Soit un dividende unitaire de 0,60 €. Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2011 éligibles à la réfaction de 40 % s'élève à 1.206.332,55 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Nous vous informons que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater nouveau du Code général des impôts, les personnes physiques fiscalement domiciliées en France qui perçoivent des revenus éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158 du Code général des impôts pourront opter pour leur assujettissement à un prélèvement forfaitaire libératoire de 21 %.

Nous vous informons en outre que, conformément aux dispositions de l'article 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, qu'ils soient soumis au prélèvement forfaitaire libératoire ou imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu, seront désormais prélevés à la source.

Le paiement des dividendes sera effectué à compter du 15 juin 2012.

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, nous vous rappelons que les sommes distribuées par action, à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Année d'exercice	Montant des dividendes	Abattement	Total
2008	900.901,50 €	-	-
2009	-	-	-
2010	1.081.081,80 €	-	-



INFORMATION SUR LES DELAIS DE PAIEMENT (art L 441-6-1 al 1 du Code de Commerce)

Conformément aux dispositions de l'article L 441-6-1 al 1 et D 441-4 du Code de Commerce nous vous communiquons ci-après la décomposition à la clôture des deux derniers exercices du solde des dettes à l'égard de nos fournisseurs par date d'échéance :

Au 31 décembre 2010

Le montant des dettes fournisseurs s'élevait à 2.441 K€ et se décomposait comme suit

- 1270 K€ échéance au 31 décembre 2010
- 715 K€ échéance au 31 janvier 2011
- 428 K€ échéance au 28 février 2011
- 28 K€ échéance au 31 mars 2011

Au 31 décembre 2011

Le montant des dettes fournisseurs s'élevait à 1.266 K€ et se décomposait comme suit

- 326 K€ échéance au 31 décembre 2011
- 516 K€ échéance au 31 janvier 2012
- 398 K€ échéance au 29 février 2012
- 23 K€ échéance au 31 mars 2012
- 3 K€ échéance au-delà du 31 mars 2012

CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous allons maintenant vous donner lecture des rapports de vos commissaires aux comptes, tant général que sur les comptes consolidés et de leur rapport spécial sur les conventions visées aux articles L 225-38 et s. du Code de Commerce.

Nous espérons que ce qui précède recevra votre agrément et que vous adopterez les résolutions qui vous sont proposées.

Le Conseil d'Administration



COMPTES SOCIAUX



BILAN ACTIF (Euros)	31/12/2011			31/12/2010
	Brut	Amort. Prov.	Net	Net
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de recherche & développement	-	-	-	-
Concessions, brevets, licences	405 873	378 440	27 434	3 756
Fonds commercial	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	3 049	-	3 049	3 049
	408 922	378 440	30 483	6 805
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	19 554	-	19 554	14 981
Constructions	41 352	36 251	5 102	6 893
Install. techniques, mat. et outillage	10 831 464	8 796 572	2 034 892	2 230 229
Autres immobilisations corporelles	1 169 106	1 017 207	151 899	118 252
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
	12 061 477	9 850 029	2 211 447	2 370 356
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
Autres participations	2 979 208	62 590	2 916 619	2 916 619
Créances rattachées aux participations	1 998 368	1 269 650	728 718	742 563
Autres titres immobilisés	10 283	-	10 283	5 283
Prêts	-	-	-	-
Autres immobilisations financières	14 365	-	14 365	4 365
	5 002 224	1 332 240	3 669 984	3 668 830
ACTIF IMMOBILISE	17 472 623	11 560 709	5 911 915	6 045 991
STOCKS ET EN COURS				
Mat. premières, approvisionnements	240 771	7 477	233 294	230 916
En-cours de production de biens	819 545	2 192	817 353	896 284
En cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires & finis	68 725	-	68 725	30 700
Marchandises	-	-	-	-
	1 129 041	9 669	1 119 372	1 157 900
Avances et Acomptes versés	43 587	-	43 587	73 723
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 842 426	42 909	3 799 517	3 554 958
Autres créances	411 429	-	411 429	271 519
Capital appelé non versé	-	-	-	-
	4 253 855	42 909	4 210 946	3 826 478
TRESORERIE				
	3 608 227	-	3 608 227	3 998 021
Charges constatées d'avance	44 257	-	44 257	59 197
ACTIF CIRCULANT	9 078 966	52 578	9 026 388	9 115 318
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges à répartir sur plusieurs ex.	-	-	-	-
Prime de remboursements des obligations	-	-	-	-
Écart de conversion actif	-	-	-	-
	-	-	-	-
TOTAL ACTIF	26 551 589	11 613 287	14 938 303	15 161 309



BILAN PASSIF (Euros)	31/12/2011	31/12/2010
Capital social ou individuel ⁽¹⁾	2 860 005	2 860 005
Primes d'émission, de fusion, d'apports	430 945	430 945
Écarts de réévaluation ⁽²⁾	-	-
Réserve légale ⁽³⁾	300 000	300 000
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées ^{(3) (4)}	-	-
Autres réserves	2 245 900	2 754 884
Report à nouveau	-	-
Résultat de l'exercice	1 206 333	572 098
Subventions d'investissement	-	997
Provisions réglementées	1 266 424	1 141 522
CAPITAUX PROPRES	8 309 606	8 060 451
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	72 349	116 050
Provisions pour charges	37 037	237 908
TOTAL PROVISIONS	109 386	353 958
DETTES FINANCIERES (5)		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de Crédit ⁽⁶⁾	1 245 373	1 370 707
Emprunts et dettes financières ⁽⁷⁾	13 803	42
AVANCES ET ACOMPTE RECUS	1 746 408	1 622 971
DETTES DIVERSES (5)		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 377 114	2 428 037
Dettes fiscales et sociales	930 287	982 528
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	23 242	117 399
Autres dettes	82	26 469
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance ⁽⁵⁾	1 183 000	198 748
DETTES ET COMPTES DE REGULARISATION	6 519 310	6 746 900
Écarts de conversion passif		
TOTAL DU PASSIF	14 938 303	15 161 309

(1) Écart de conversion incorporé au capital

(2) Dont réserve spéciale de réévaluation (1959),

écart de réévaluation libre, réserve de réévaluation (1976)

(3) Dont réserve réglementée des plus-values à long terme

(4) Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants

(5) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

4 024 404

4 317 094

(6) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques

619

(7) Dont emprunts participatifs



COMPTE DE RÉSULTAT (Euros)	31/12/2011 12 mois			31/12/2010 12 mois
	France	Export&livraisons intracommun.	Total	
Ventes de marchandises	34 454	770	35 224	22 580
Production vendue de biens	3 278 405	3 386 613	6 665 018	11 009 901
Production vendue de services	1 801 082	789 089	2 590 171	2 079 578
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	5 113 941	4 176 472	9 290 413	13 112 058
Production stockée			- 41 383	215 905
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			7 008	3 537
Reprises sur amort. et prov. , transfert de charges (9)			367 763	138 018
Autres produits ^{(1) (11)}			-	-
PRODUITS D'EXPLOITATION ^{(2) (I)}			9 623 801	13 469 518
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises			17 855	4 833
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats matières premières et autres approv.			1 530 238	2 708 582
Variation de stock (matières premières et approv.)			- 9 855	- 47 577
Autres achats et charges externe ^{s(3)(6bis)}			4 148 964	5 816 260
Impôts, taxes et versements assimilés			260 667	346 039
Salaires et traitements			2 568 365	2 351 675
Charges sociales ⁽¹⁰⁾			1 006 810	967 809
Dot. Amort. Immobilisations			673 744	666 379
Dot. Depr. sur actif circulant			23 578	2 669
Dot. Prov. pour risques et charges			109 386	346 958
Autres charges d'exploitation			-	-
CHARGES D'EXPLOITATION ^{(4) (II)}			10 329 753	13 163 627
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			- 705 952	305 891
Opérations faites en commun				
- Bénéfices attribués ou pertes transférées (III)			-	-
- Pertes supportées ou bénéfices transférées (IV)			-	-
Produits financiers de participations ⁽⁵⁾			700 000	-
Produits des autres val. mob. et cr. de l'actif immo. ⁽⁵⁾				-
Autres intérêts et produits assimilés ⁽⁵⁾			143 076	122 626
Reprises sur dépr., provisions et transferts de charges			82 500	285 000
Différences positives de change			680	1 486
Produits nets sur cession de VMP			-	-
PRODUITS FINANCIERS (V)			926 255	409 112
Dotations financières aux amortissements, dépr. et prov.			17 551	15 123
Intérêts & charges assimilées ⁽⁶⁾			48 479	34 510
Différences négatives de change			2 596	3 424
Charges nettes sur cessions de VMP			-	-
CHARGES FINANCIÈRES (VI)			68 626	53 057
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			857 629	356 055
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			151 678	661 946



COMPTE DE RÉSULTAT (Euros) (Suite)

	31/12/2011 12 mois	31/12/2010 12 mois
Prod. excep. sur opérations de gestion	28 903	250
Prod. excep. sur opérations en capital	1 093 497	48 461
Reprises sur provisions et transferts charges	183 344	24 270
PRODUITS EXCEPTIONNEL^{S(7)} (VII)	1 305 744	72 981
Ch. excep. sur opérations de gestio ^{n(6bis)}	42 662	17 751
Ch. excep. sur opérations en capital	4 029	11 348
Dot. except. aux amortissements, depr. et provisions	308 246	244 769
CHARGES EXCEPTIONNELLE^{S(7)} (VIII)	354 936	273 868
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	950 808	- 200 887
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)	-	-
Impôt sur les bénéfices (X)	- 103 847	- 111 039
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	11 855 800	13 951 611
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 649 468	13 379 513
BÉNÉFICE OU PERTE (total des produits-total des charges)	1 206 332	572 098

(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	-	-
- Produits de locations immobilières	-	-
(2) Dont - Produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	-	-
(3) Dont - Crédit-bail mobilier	-	-
- Crédit-bail immobilier	57 351	130 178
(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	-	-
(5) Dont produits concernant les entreprises liées	58 304	36 082
(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	-	-
(6 bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêts général (art 238.bis du CGI)	-	-
(9) Dont transferts de charges	11 137	55 024
(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant	-	-
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	-	-
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	-	-
(7) Détail des produits et charges exceptionnels	exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011	
	Ch except	Produits except
Opérations de gestion	42 662	28 903
Amortissements dérogatoires	308 246	183 344
Opérations en capital	4 029	1 093 497
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	exercice du 01/01/2011 au 31/12/2011	
	Charges antérieures	Produits antérieurs



ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations suivantes sont communiquées :

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles édictées par le plan comptable général homologué par l'arrêté du 22 juin 1999, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

1) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES :

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif, en fonction de la durée de vie prévue :

• Logiciels	3 ans
• Constructions	20 ans
• Agencements des constructions	10 ans
• Matériel et outillage	3 à 10 ans
• Installations industrielles	3 à 10 ans
• Matériel de transport	2 à 5 ans
• Matériel de bureau	3 à 5 ans
• Mobilier de bureau	5 à 10 ans

Fiscalement, la société amortit les immobilisations sur la durée d'usage et constate un amortissement dérogatoire pour la différence entre l'amortissement fiscal et économique.

2) TITRES DE PARTICIPATION, AUTRES TITRES IMMOBILISES :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. La valeur d'inventaire des titres de participation est appréciée en fonction de la valeur vénale et des perspectives de rentabilité à court et moyen terme. La provision sur les créances rattachées à la participation

de la société ERMOSOGA a fait l'objet d'une reprise au cours de l'exercice 2011 pour un montant de 82 500 €, soit pour un montant cumulé au 31 décembre 2011 de 732 500 €.

3) STOCKS ET EN COURS :

Les stocks de matières premières et consommables sont évalués à leur coût d'acquisition selon la méthode «premier entré - premier sorti». Une provision pour dépréciation est constituée quand la valeur vénale des matières est inférieure à sa valeur d'inventaire.

Les en-cours de production sont évalués à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation est constituée proportionnellement à l'avancement des travaux lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur du marché ou la valeur de réalisation.

Une provision pour perte à terminaison couvre le complément de perte probable à la livraison.

Les produits finis sont valorisés à leur coût de production comprenant le coût des matières consommées, les amortissements des biens concourant à la production, les charges directes et indirectes de production à l'exclusion des frais financiers.

Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur brute s'avère supérieure à la valeur du marché ou la valeur de réalisation.

4) DETTES ET CRÉANCES :

Les dettes et créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances est aléatoire.

L'appréciation du risque de non recouvrement des créances est effectuée dossier par dossier. La provision fait l'objet d'une détermination par le biais d'une estimation individuelle par créance.

5) EFFETS DE COMMERCE :

Les créances clients comprennent un montant de 39 324,48 euros d'effets à recevoir. Les disponibilités ne comprennent pas d'effet à l'encaissement à la clôture de l'exercice 2011.



6) OPERATIONS EN DEVICES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur, au cours de fin d'exercice. Les différences résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours sont portées au bilan en écarts de conversion actif ou passif. Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques.

7) ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Aucune provision pour indemnité de fin de carrière n'a été provisionnée dans les comptes sociaux.

La SA ERMO relève de la convention collective de la Métallurgie de la Mayenne (J.O. du 01/10/76).

Les hypothèses retenues pour le calcul des engagements de retraite sont les suivantes :

- méthode de calcul choisie : rétrospective
- mode de départ : volontaire individualisé selon fichier
- table de mortalité : TD-TV 2006-2008
- taux d'inflation : 1 %
- évolution des salaires : 3 %
- taux d'actualisation : 4,42 %
- turnover : rotation lente

Au 31/12/2011, le montant du passif social ainsi déterminé s'élève à 256 178 euros.

La S.A. ERMO a souscrit un contrat "indemnité de fin de carrière" auprès d'une compagnie d'assurance. Au 31/12/2011, le montant disponible sur le fonds correspondant s'élève à 757 euros.

Le passif social net s'élève donc à 255 421 euros au 31/12/2011, contre 269 028 euros au 31/12/2010.

8) PROVISION POUR GARANTES DONNEES AUX CLIENTS.

Les moules livrés à partir du 01/01/2007 bénéficient d'une nouvelle garantie contractuelle pour une période déterminée, fonction d'un temps de cycle. A ce titre, une provision d'un montant de 72 349 € a été comptabilisée pour l'exercice 2011. Compte tenu de l'absence d'informations sur les éventuels frais occasionnés, une provision forfaitaire a été

évalué 1.50% du chiffre d'affaires relatif aux ventes de moules et pièces de rechange.

9) DEPENSES DE RECHERCHE ET DE DEVELOPPEMENT

Au cours de l'exercice 2011, la société ERMO a engagé des dépenses relatives à des opérations de recherche et de développement. Celles-ci ont été comptabilisées en charges.

10) IMPOT SUR LES BENEFICES

Le produit net d'impôt au 31/12/2011 ressort à 103 847 €.

Elle est composée des éléments suivants :

- crédit impôt apprentissage : + 6 400 €
- crédit impôt recherche : + 99 447 €

11) RISQUES DE MARCHE

- a) taux : non significatif
- b) actions : non significatif

12) RESULTAT EXCEPTIONNEL

Pour la détermination du résultat exceptionnel, la société applique les règles prévues par le plan comptable général.

Par ailleurs, le produit de cession d'un contrat de crédit-bail immobilier a été comptabilisé en produit exceptionnel pour un montant de 1 005 000 €.

13) CHANGEMENT DE METHODES

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.


IMMOBILISATIONS (Euros)

	Valeur brute début d'exercice	Augmentation	
		Réévaluation	Acquisition
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels	376 449	-	33 294
Autres postes	3 049	-	
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	379 498	-	33 294
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	14 981	-	4 573
Constructions sur sol propre	13 558	-	
Constructions sur sol d'autrui	27 794	-	
Installations techniques, matériels, outillages industriels	10 661 474	-	429 279
Installations générales, agencements, aménagements divers	557 544	-	19 218
Matériel de transport	143 495	-	11 000
Matériel de bureau, informatique, mobilier	382 247	-	62 559
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 801 093	-	526 629
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Autres participations	5 056 371	-	26 940
Autres titres immobilisés	5 283	-	5 000
Prêts et autres immobilisations financières	4 365	-	10 000
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	5 066 015	-	41 940
TOTAL GÉNÉRAL	17 246 609	-	601 863

IMMOBILISATIONS (Euros)

	Diminutions		Valeur brute fin d'exercice
	par virement	par cession	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Logiciels	-	3 870	405 873
Autres postes	-		3 049
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	-	3 870	408 922
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains	-	-	19 554
Constructions sur sol propre	-	-	13 558
Constructions sur sol d'autrui	-	-	27 794
Installations techniques, matériels, outillages industriels	17 383	241 906	10 831 464
Installations générales, agencements, aménagements divers	-		576 762
Matériel de transport	-		154 495
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-	6 957	437 849
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	17 383	248 863	12 061 476
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Autres participations	-	105 734	4 977 577
Autres titres immobilisés	-		10 283
Prêts et autres immobilisations financières	-		14 365
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	-	105 734	5 002 220
TOTAL GÉNÉRAL	17 383	358 467	17 472 622



AMORTISSEMENTS (Euros)

CADRE A SITUATION ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Valeur en début d'exerc.	Augmentations dotations	Diminutions Sorties / Rep.	Valeur en fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciels	372 693	9 617	3 870	378 440
Autres postes	-			-
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	372 693	9 617	3 870	378 440
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Constructions sur sol propre	11 293	904		12 197
Constructions sur sol d'autrui	23 166	888		24 054
Installations techniques, matériels, outillages ind.	8 431 245	603 204	237 877	8 796 572
Installations générales, agencements, aménagements	512 197	12 242		524 439
Matériel de transport	94 156	22 786		116 942
Matériel de bureau, informatique, mobilier	358 681	24 103	6 958	375 826
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	9 430 738	664 127	244 835	9 850 030
TOTAL GÉNÉRAL	9 803 430	673 744	248 705	10 228 469

CADRE B VENTILATIONS DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORT. DEROGATOIRES							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements nets amort. à fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Logiciels	-						-
Autres postes							-
TOTAL							-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Constructions sur sol propre	-						-
Constructions sur sol d'autrui	-						-
Installations techniques, mat., out. Ind.	20 372	202 698			183 344		39 726
Installations générales, agenc. aménage.	-						-
Matériel de transport	-						-
Matériel de bureau, informatique, mobilier	-						-
TOTAL	20 372	202 698			183 344		39 726
TOTAL GÉNÉRAL	20 372	202 698			183 344		39 726



PROVISIONS (Euros)

NATURE DES PROVISIONS	Montant au début d'exercice	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice (utilisation)	Reprise (provision non utilisée)	Divers (transfert)	Montant en fin d'exercice
PROVISIONS REGLEMENTEES						
Amortissements dérogatoires	1 141 522	308 246	183 344			1 266 424
TOTAL	1 141 522	308 246	183 344			1 266 424
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES						
Provisions pour perte à terminaison	1 252	4 195	1 252			4 195
Provisions pour travaux à accomplir	60 656	11 342	60 656			11 342
Provisions pour garanties données aux clients	116 050	72 349	116 050			72 349
Autres provisions pour risques et charges	176 000	21 500	176 000			21 500
TOTAL	353 958	109 386	353 958			109 386
DEPRECIATIONS						
Sur Titres et créances rattachées aux participations	1 397 189	17 551	82 500			1 332 240
Sur stocks et en cours	2 669	9 669	2 669			9 669
Sur comptes clients	29 000	13 909				42 909
Autres provisions pour dépréciation	-					-
TOTAL	1 428 858	41 129	85 169			1 384 818
TOTAL GENERAL	2 924 339	458 761	622 471			2 760 629
	Dont dotations et reprises					
	- d'exploitation	132 964	356 627			
	- financières	17 551	82 500			
	- exceptionnelles	308 246	183 344			



ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES (Euros)

ETAT DES CREANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations	1 998 368	1 944 330	54 038
Prêts ⁽¹⁾⁽²⁾	-	-	-
Autres immobilisations financières	14 365	14 365	-
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux et litigieux	-	-	-
Autres créances clients	3 842 426	3 842 426	-
Personnel et comptes rattachés	740	740	-
Etat : impôts sur les bénéfices	214 886	214 886	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	142 651	142 651	-
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	24 010	24 010	-
Groupe et associés	15 415	15 415	-
Débiteurs divers (dont créances sur pension titres)	13 727	13 727	-
Divers	-	-	-
Charges constatées d'avance	44 257	44 257	-
TOTAL	6 310 845	6 256 807	54 038
(1) Dont prêts accordés en cours d'exercice	-		
(2) Dont remboursements obtenus en cours d'exercice	-		

ETAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	Entre 1 & 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts, dettes auprès Ets de crédit ⁽¹⁾				
à 1 an max à l'origine	3 469	3 469	-	-
à plus d'1 an à l'origine	1 241 904	493 406	748 498	-
Emprunts, dettes financières divers ⁽¹⁾⁽²⁾	-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés	1 377 114	1 377 114	-	-
Personnel et comptes rattachés	220 992	220 992	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	387 040	387 040	-	-
Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat : taxe sur la valeur ajoutée	204 833	204 833	-	-
Etat : autres impôts, taxes et versements assimilés	117 423	117 423	-	-
Dettes sur immo. Et comptes rattachés	23 242	23 242	-	-
Groupe et associés ⁽³⁾	13 803	13 803	-	-
Autres dettes (dont sur pensions titres)	82	82	-	-
Produits constatés d'avance	1 183 000	1 183 000	-	-
TOTAL	4 772 902	4 024 404	748 498	-
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice	467 642	(3) Emprunts, dettes contractés		
(2) Emprunts remboursés en cours d'exercice	595 050	auprès des associés personnes physiques		



PRODUITS A RECEVOIR (Euros)

MONTANT DES PRODUITS A RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Créances rattachées à des participations	47 889
Créances clients et comptes rattachés	725 619
Autres créances	24 142
Valeurs mobilières de placement	-
Disponibilités	-
TOTAL	797 650

CHARGES A PAYER (Euros)

MONTANT DES CHARGES A PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 850
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	133 082
Dettes fiscales et sociales	368 392
Autres dettes	
TOTAL	504 324

CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (Euros)

ELEMENTS	Charge	Produit
Charges et produits d'exploitation	44 257	1 183 000
TOTAL	44 257	1 183 000

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL (Euros)

ELEMENTS	Nombre	Valeur
Actions composant le capital social au début de l'exercice	1 801 803	2 860 005
Actions composant le capital social en fin d'exercice	1 801 803	2 860 005



VENTILATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES NET (Euros)

REPARTITION PAR SECTEUR D'ACTIVITE	MONTANT
Conception, fabrication et réalisation de moules	9 290 413
TOTAL	9 290 413

La société exerce son activité exclusivement dans le secteur de la conception, la fabrication et la commercialisation de moules.

REPARTITION PAR MARCHE GEOGRAPHIQUE	MONTANT
France	5 113 941
Union Européenne	712 255
Export	3 464 217
TOTAL	9 290 413

VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES (Euros)

VENTILATION	Avant impôts	Impôts correspondants	Après impôts
Résultat courant	151 678	- 347 712	499 390
Résultat exceptionnel	950 808	347 712	603 095
Résultat comptable	1 102 485	-	1 102 485

ENGAGEMENTS FINANCIERS (Euros)

ENGAGEMENTS DONNES	Montant
Avals, cautions et garanties	2 004 897
Engagements de crédit-bail immobilier	-
Engagements en matière de pensions, retraites, et assimilés	256 178
TOTAL (1)	2 261 075
ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals, cautions et garanties	-
TOTAL	-

(1) dont concernant les filiales



INCIDENCES DES EVALUATIONS FISCALES DEROGATOIRES (Euros)

ÉLÉMENTS	Montant
Résultat de l'exercice	1 206 332
+ impôts sur les bénéfices	- 103 847
= Créances d'impôt sur les bénéfices	-
= Résultat avant impôts	1 102 485
VARIATION DES PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	
Amortissements dérogatoires (dotations moins reprises)	124 902
Total	124 902
Résultat hors incidence des évaluations fiscales dérogatoires (avant impôts)	1 227 387

EVOLUTIONS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOTS (Euros)

NATURE DES DIFFÉRENCES TEMPORAIRES	Montant
Accroissements de la dette future d'impôts	
Provisions réglementées :	
~ Amortissements dérogatoires	1 266 424
TOTAL	1 266 424
Allègements de la dette future d'impôts	
Provisions non déductibles l'année de la comptabilisation :	
~ Charges provisionnées pour congés payés	171 226
~ Provisions pour perte à terminaison	4 195
~ Provisions pour perte de change	-
Autres :	
~ Organic	15 600
~ Participation effort construction	10 819
~ Prov. pour licenciement	
~ Prov. pour garanties données aux clients	72 349
TOTAL	274 189
DEFICITS REPORTABLES	1 155 915
MOINS VALUES A LONG TERME	-

EFFECTIF MOYEN

CATÉGORIE DE PERSONNEL	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres	7	-
Agents de maîtrise et techniciens	35	-
Employés	4	-
Ouvriers	20	-
Apprentis	4	-
TOTAL	70	-



FILIALES ET PARTICIPATIONS	DEVISE	Capital *	Capitaux propres *	Quote-part du capital détenue (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus		Résultat de l'exercice *
					Brute	Nette	
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations							
TECHMO 61 SARL	EUR	30 490	1 098 617	100,00	356 715	356 715	105 168
CARAU SCI	EUR	1 524	577 671	99,90	219 450	219 450	38 684
ENGERMO LTDA	BRL	10 000	non disp.	15,00	1 063	-	non disp.
ERMOSOGA Sp. Z o.o.	PLN	50 000	-3 265 499	100,00	61 526	-	-30 277
MOULINDUSTRIE SAS	EUR	390 000	2 875 611	100,00	2 266 453	2 266 453	109 721
FLYER EURL	EUR	1 000	189 848	100,00	1 000	1 000	93 039
ERMO AMERIQUE DU NORD INC.	CAN	1	-16 693	100,00	1	1	-1 484

* Montants exprimés en devise d'établissement des comptes

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés		Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice écoulé	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Créances sur ventes	Dettes sur achats
	Brut	Net					
Renseignements détaillés concernant les filiales et participations							
TECHMO 61 SARL	-	-	-	2 224 090	-	18 496	167 014
CARAU SCI	8 623	8 623	-	314 098	-	13 656	10 303
ENGERMO LTDA	537 150	-	-	-	-	-	-
ERMOSOGA Sp. Z o.o.	1 452 595	720 095	-	966 017	-	2 950	45 806
MOULINDUSTRIE SAS	-	-	-	9 537 534	-	280 082	128 851
FLYER EURL	- 3 391	-	-	1 076 740	-	1 143	74 272
ERMO AMERIQUE DU NORD INC.	-	-	-	110 123	-	2 850	- 14 772



ELEMENTS CONCERNANT LES ENTREPRISES LIEES ET LES PARTICIPATIONS

Entreprises liées	Montant	
	Brut	Dépréciation
Immobilisations financières		
- Participations	2 979 208	62 590
- Créances rattachées à des participations	1 998 368	1 269 650
Avances et acomptes versés sur commandes	-	
Créances		
- Créances clients et comptes rattachés	319 177	
- Autres créances	10 412	
Avances et acomptes versés sur commandes	-	
Dettes		
- Emprunts et dettes financières divers	-	
- Dettes fournisseurs et comptes rattachés	411 474	
- Autres dettes	13 803	
Charges financières		
- Intérêts et charges assimilées		
Produits financiers		
- Produits de participation	35 137	
- Autres intérêts et produits assimilés		



TABLEAU DE FINANCEMENT (Euros)

RESSOURCES DURABLES	31/12/2011	31/12/2010
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT		
Résultat net comptable	1 206 333	572 098
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	1 132 504	1 275 898
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	622 471	392 264
Valeur comptable des éléments d'actif cédés	4 029	11 348
Produit des cessions d'éléments d'actif	87 500	40 480
Quote-part de subvention virée au résultat de l'exercice	997	7 981
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	1 631 898	1 418 620
CESSIONS ET RÉDUCTIONS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		
Cessions d'immobilisations incorporelles		9 800
Cessions d'immobilisations corporelles	87 500	30 600
Cessions d'immobilisations financières		80
Réductions d'immobilisations financières	105 735	157 681
AUGMENTATION DE CAPITAL OU APPORTS		
AUGMENTATION DES AUTRES CAPITAUX PROPRES		
AUGMENTATION DES DETTES FINANCIÈRES	467 642	700 000
TOTAL DES RESSOURCES DURABLES	2 292 775	2 316 781
EMPLOIS STABLES		
DISTRIBUTIONS MISES EN PAIEMENT	1 081 082	
ACQUISITIONS D'ÉLÉMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		
Immobilisations incorporelles	33 294	18 919
Immobilisations corporelles	509 248	812 815
Immobilisations financières	16 370	223 746
CHARGES A REPARTIR SUR PLUSIEURS EXERCICES		
RÉDUCTIONS DES CAPITAUX PROPRES ET RETRAITS		
REMBOURSEMENT DES DETTES FINANCIÈRES	595 050	496 678
TOTAL DES EMPLOIS STABLES	2 235 044	1 552 159
VARIATIONS DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	57 731	764 622



EVOLUTION DE LA STRUCTURE FINANCIERE (Euros)

BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	Évolution	
	Besoin	Dégagement
D'EXPLOITATION		
Stocks et en cours		31 528
Avances et acomptes versés sur commandes		30 136
Clients et autres créances	277 814	
Avances et acomptes reçus sur commandes		123 437
Fournisseurs et autres dettes	129 401	
BFR D'EXPLOITATION	222 113	-
HORS EXPLOITATION		
Autres débiteurs	117 430	
Autres créditeurs	108 600	
BFR HORS EXPLOITATION	226 030	-
VARIATION DU BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	448 143	-

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (rappel)	57 731
--	---------------

TRÉSORERIE	variation	
	positive	négative
VARIATION NETTE DE TRÉSORERIE		390 412



RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2011

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2011 sur :

- le contrôle des comptes annuels de la SA ERMO tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Nous avons en particulier procédé aux contrôles appropriés pour apprécier la valorisation des titres et créances rattachées aux participations. Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nous nous sommes assuré que ces éléments étaient correctement dépréciés.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons néanmoins qu'il n'est fait mention d'aucune information relative aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés, ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

Fait au Mans, le 3 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes

STREGO

SOGEC AUDIT

Jean-Pierre MALLECOT

Patrick FROGER



**RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS REGLEMENTES**

**Assemblée générale d'approbation des comptes
de l'exercice clos le 31 décembre 2011**

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS AUTORISES AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article L. 225-40 du code de commerce, nous avons été avisés des conventions et engagements suivants qui ont fait l'objet de l'autorisation préalable de votre conseil d'administration.

1. Votre conseil d'administration du 30 avril 2011 a autorisé la convention de cession de créance détenu par Monsieur PICHEREAU à l'encontre de la société FLYER au profit de la société ERMO pour un montant de 390 967,43 euros.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

2. Votre conseil d'administration du 4 juillet 2011 a autorisé la signature d'un avenant à la convention de prestation de services en date du 22 mai 2009, ayant pour objet d'augmenter le montant de la rémunération annuelle versée à la société FLYER SARL en rémunération des prestations de services effectuées par cette dernière. Compte tenu de l'évolution des temps consacrés par la société FLYER, il a été convenu de porter, à compter rétroactivement du 1^{er} janvier 2011, le montant de la rémunération due à cette société FLYER SARL à 595 200 euros hors taxes.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

3. Votre conseil d'administration du 19 juillet 2011 a autorisé la cession au profit de la SCI CARAU du contrat de crédit bail immobilier portant sur l'immeuble sis à Mayenne (53) – ZI de la Peyennière n°1 et 2 cadastré section CB n°166, 92 et 163 pour une contenance de 60 ares 58 centiares le tout moyennant le prix de 1 005 000 euros hors taxes.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

4. Votre conseil d'administration du 19 juillet 2011 a autorisé la convention de sous location portant sur l'immeuble sis à Mayenne (53) – ZI de la Peyennière pour une durée expirant le 30 septembre 2012 et moyennant un loyer annuel hors taxes de 84 000 euros payable trimestriellement et d'avance.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

5. Votre conseil d'administration du 29 juillet 2011 a autorisé la société ERMO à prendre à bail auprès de la SCI CARAU, les locaux sis à Mayenne (53) – ZI de la Peyennière – Impasse Marie-André AMPERE pour une durée de 9 années entières et consécutives à compter du 29 juillet 2011 et moyennant un loyer annuel hors taxes de 120 000 euros payable trimestriellement et d'avance.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

6. Votre conseil d'administration du 29 septembre 2011 a autorisé la convention de cession de créance détenu par Monsieur PICHEREAU à l'encontre de la société FLYER au profit de la société ERMO pour un montant de 12 283 euros.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU



CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS APPROUVES AU COURS D'EXERCICES ANTERIEURS DONT L'EXECUTION S'EST POURSUIVIE AU COURS DE L'EXERCICE ECOULE

En application de l'article R. 225-30 du code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

- **Intérêts de compte courant**

1. Votre Conseil d'Administration a autorisé la facturation d'intérêts sur les montants prêtés au cours de l'exercice par votre Société à la Société ERMOSOGA.

Le taux utilisé pour l'exercice est de 1,637 % et le montant comptabilisé en produits pour l'exercice 2011 s'élève à 24 725 euros.

Administrateur concerné : Bertrand HUGAIN

2. Votre Conseil d'Administration a autorisé le versement d'intérêts sur les sommes laissées en compte courant par les associés.

Le taux utilisé pour l'exercice est de 3.97 % et le montant comptabilisé en charges pour l'exercice 2011 s'élève à 13 722 euros.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

- **Mise à disposition de locaux**

Votre conseil d'administration a autorisé la signature d'une convention de mise à disposition au profit de la société FLYER SARL de bureaux sis à MARCILLE-LA-VILLE moyennant un loyer de 3 000 euros payable trimestriellement.

Administrateur concerné : Jean-Yves PICHEREAU

Fait au Mans, le 3 mai 2012

Les Commissaires aux Comptes

STREGO

SOGEC AUDIT

Jean-Pierre MALLECOT

Patrick FROGER



RESULTATS DE LA SOCIETE AU COURS DES 5 DERNIERS EXERCICES

ELEMENTS	2007	2008	2009	2010	2011
I. Capital fin d'exercice					
Capital social	2 860 005	2 860 005	2 860 005	2 860 005	2 860 005
Nb actions ordinaires existantes	1 801 803	1 801 803	1 801 803	1 801 803	1 801 803
Nb actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	-	-	-	-	-
Nb max. d'actions futures à créer	-	-	-	-	-
Par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
Par exercice de droits de sousc.	-	-	-	-	-
II. Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffre d'affaires HT	10 076 952	9 297 234	6 997 098	13 112 058	9 290 413
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	125 244	1 747 735	942 610	1 344 693	1 612 520
Impôts sur les bénéfices	- 51 976	27 020	- 112 810	- 111 039	- 103 847
Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	-	-
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	- 125 374	760 196	217 599	572 098	1 206 332
Résultat distribué	-	-	900 901	-	1 081 082
III. Résultats par action					
résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et aux provisions	0,10	0,95	0,59	0,81	0,95
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et aux provisions	- 0,07	0,42	0,12	0,32	0,67
Dividende attribué à chaque action	-	-	0,50	-	0,60
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	27	28	64	71	71
Montant de la masse salariale de l'exercice	828 652	822 314	1 482 090	2 351 675	2 568 365
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (sécurité sociale, œuvres sociales)	341 394	330 040	583 682	967 809	1 006 810

